

Jean Terfve

**Droits  
de l'homme**



P. Joye et R. Lewin

**Athus :  
le combat  
continue**

Claude Renard

**Octobre,  
soixante ans  
après**

# CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série — N° 39 (58)

8<sup>m</sup>e année — novembre 1977

## Sommaire

---

Claude Renard Octobre soixante ans après	p. 1
Jean Terfve Droits de l'homme	p. 15
Rosine Lewin et Pierre Joye Le combat des sidérurgistes d'Athus	p. 33
En diagonale	p. 44
Lire des livres	p. 54

---

**Un dessin de Marcelle Lavachery**

**Comité de patronage :** Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve

**Comité de rédaction :** Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau, Serge Govaert, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Christian Vanderमotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

**Rédacteur en chef :** Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

## Octobre soixante ans après

En 1919, devant les fondateurs de l'Internationale communiste, Lénine déclarait qu'ils vivraient sans doute assez longtemps pour connaître l'avènement de la République mondiale des Soviets. Si grande soit-elle, une révolution a toujours besoin d'espoirs plus grands qu'elle.

Les bolchéviks comptaient sur la révolution européenne. Compter sur elle, disait Lénine, « est obligatoire pour un marxiste du moment qu'on se trouve en présence d'une situation révolutionnaire ». On se trouvait, en effet, en présence d'une situation révolutionnaire (1917-1920). Le « maillon » le plus faible de la chaîne impérialiste s'était brisé en Russie, mais il ne s'y était brisé que parce que *toute* la chaîne était soumise à une tension extrême, surtout en Europe centrale.

Dans une situation révolutionnaire, quand des dizaines de millions de gens se dressent contre l'ordre ancien ébranlé et fouettent la volonté révolutionnaire de l'avant-garde, il est indispensable que celle-ci règle ses objectifs sur les possibilités maximales qui recèle le mouvement des masses. Mais, naturellement, lorsque vient ensuite l'heure du bilan historique, on ne peut pas oublier que les espérances déçues ont joué dans les luttes un rôle politique parfois aussi important que celui des hypothèses vérifiées.

Les principaux messages de la révolution d'octobre, élaborés par Lénine lui-même, se frayèrent un chemin vers les travailleurs révolutionnaires des différents pays à travers une couche épaisse de calomnies et de préjugés, empruntant les canaux étroits, sou-

vent incertains, de la nouvelle Internationale. D'une valeur théorique immense, ils étaient néanmoins marqués, tant dans le fond que dans la forme, par les circonstances : la guerre impérialiste, la faillite de la II<sup>e</sup> Internationale, la guerre civile en Russie, l'existence d'une situation révolutionnaire, la nécessité de rompre avec le réformisme à la fois sur le plan de l'idéologie et sur celui de l'organisation.

Or, au cours de l'année 1920, on assista au reflux rapide de la vague révolutionnaire et les perspectives de la lutte se modifièrent profondément. La tâche de l'extrême-gauche se compliqua encore : il lui fallait en un temps très court capter et assimiler les messages d'octobre, les adapter aux réalités nationales ainsi qu'aux changements de la conjoncture politique internationale. Il n'est donc pas surprenant que bien des malentendus et bien des déformations jalonnèrent l'itinéraire de ce qu'on devait appeler la « bolchévisation » des partis.

## LES SOVIETS : UNE LECTURE D'AUJOURD'HUI

Toutes les avant-gardes révolutionnaires s'étaient convaincues de la portée universelle de la révolution d'octobre et, par voie de conséquence, du système des Soviets, dont les textes de Lénine, que l'on étudiait partout, soulignaient d'ailleurs l'universalité.

Il est passionnant de relire aujourd'hui ces textes... en sachant ce que nous savons, c'est-à-dire en nous trouvant dans des conditions de lecture que les contemporains ne pouvaient connaître et qui nous permettent, à nous lecteurs de 1977, d'aller plus facilement à l'idée essentielle, au-delà des aspects contingents de son expression.

Les Soviets — Conseils ouvriers et paysans « nés du génie créateur des classes révolutionnaires » — sont, pour Lénine, la forme démocratique dans laquelle s'exerce la dictature du prolétariat et dans laquelle se réalise aussi l'alliance du prolétariat avec la majorité du peuple. Il s'agit d'un nouvel appareil d'Etat dont les caractéristiques sont les suivantes :

— Il représente en premier lieu la force armée des ouvriers et des paysans; il établit un lien étroit, facilement contrôlable et renouvelable, avec les masses et avec les professions, ce qui en fait un appareil d'Etat non bureaucratique; il permet à la partie la plus consciente et la plus énergique des classes révolutionnaires d'élever, d'éduquer, d'instruire les masses jusque-là passives et de les associer à la vie politique; il conjugue les avantages du parlementarisme et ceux de la démocratie directe en fusionnant les fonctions législatives et exécutives au niveau de la représentation élue du peuple.

Pour toutes ces raisons, conclut Lénine, le système des Soviets « est, par rapport au parlementarisme bourgeois, un pas en avant dans le développement de la démocratie qui a une portée universelle ».

Dans cet ensemble de caractéristiques, qui s'inscrivent dans le droit fil des enseignements que Marx et Engels avaient tirés de la Commune de Paris ainsi que de la réflexion des marxistes russes sur les événements de 1905, on remarquera que la première et la plus importante a trait à la dictature du prolétariat, tandis que

toutes les autres concernent l'alliance du prolétariat avec la majorité du peuple et le fonctionnement démocratique de cette alliance.

La priorité donnée ici à la force armée des ouvriers et des paysans est logique puisque le système des Soviets représente en premier lieu la dictature du prolétariat que Lénine définit ailleurs comme suit : ... « terme scientifique définissant la classe qui joue le rôle prépondérant en la matière, *ainsi que* (souligné par moi C.R.) la forme particulière du pouvoir d'Etat qui s'appelle dictature, à savoir : un pouvoir reposant non sur la loi, non sur les élections, mais directement sur la force armée de telle ou telle partie de la population ». Il faut noter en outre que, selon Lénine, le système des Soviets et la dictature du prolétariat auraient pu s'accommoder du pluralisme des partis (menchévik et socialiste-révolutionnaire). Cette possibilité, il l'avait envisagée explicitement dès avant octobre, en même temps d'ailleurs que celle, « extrêmement rare », d'un développement pacifique de la révolution. Mais le déroulement réel de la bataille ne permit pas, à l'époque, de faire cette double expérience.

Durant des décennies, la question de la dictature du prolétariat créa la ligne de partage entre les courants réformistes et le courant révolutionnaire du mouvement ouvrier international. La négation de la dictature du prolétariat était la négation de la grande conquête révolutionnaire qui venait d'être faite en Russie. C'était purement et simplement le refus de la lutte de classe, de l'indépendance politique du mouvement ouvrier et des moyens à mettre en œuvre, *même dans une situation révolutionnaire*, pour que la classe ouvrière et ses alliés puissent exercer le pouvoir politique. Dans les conditions de l'époque, l'adhésion au principe de la dictature du prolétariat était donc *partout* un critère d'authenticité révolutionnaire.

Mais le souci de l'authenticité révolutionnaire n'était pas nécessairement à la hauteur des vues géniales du théoricien qui l'inspirait. Il y eut beaucoup d'incompréhensions à propos du système des Soviets qui apparut longtemps comme la seule solution de rechange au parlementarisme bourgeois, dont la véritable nature s'était révélée dans les tueries impérialistes de 1914-1918 et continuait à se révéler dans les événements de l'après-guerre. Quant au concept de la dictature du prolétariat, que Lénine avait défini de façon lumineuse, les polémiques et les vulgarisations théoriques l'obscurcirent au lieu de lui conserver sa transparence. La *forme particulière* du pouvoir d'Etat qui s'appelle dictature et qui s'était imposée en Russie pour des raisons bien déterminées fut hypertrophiée par rapport au contenu social de ce concept, par rapport au rôle prépondérant du prolétariat, à son hégémonie, à son pouvoir politique dont l'histoire fait une condition fondamentale du passage au socialisme, mais qu'elle ne condamne pas à *une* forme particulière, dictatoriale.

## DEBATS INACHEVES

En fait, les débats théoriques nés de la révolution d'octobre sont loin d'être achevés. L'évolution ultérieure du système des Soviets justifie encore aujourd'hui des interrogations. Des controverses ont resurgi récemment à propos du concept de la dictature du prolétariat.

Si soixante ans de recul ne nous autorisent pas encore à considérer ces débats comme achevés, on conçoit à quelles difficultés énormes ils devaient se heurter lorsqu'ils se déroulaient « à chaud ». On l'a vu : dès 1920, le reflux de la vague révolutionnaire, sur laquelle on avait compté pour aller jusqu'à la révolution européenne, fit apparaître la nécessité d'adapter l'action des jeunes partis communistes à la nouvelle conjoncture politique internationale. Au III<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste (1921), Lénine entreprit de procéder à certaines rectifications urgentes avec l'exceptionnelle sûreté politique qui le caractérisait. Il condamna notamment les outrances commises dans la dénonciation du centrisme. Là s'amorce déjà le fil conducteur d'une stratégie qui va aboutir au front populaire en passant par l'idée du front unique. Mais les initiatives de Lénine en ce sens comportaient une part d'anticipation. Après sa maladie et sa mort (1924), ses continuateurs ne réussirent pas à développer la grande politique d'union qu'il avait préparée et la social-démocratie européenne consolida ses forces en s'installant dans la division du prolétariat, dans un antisoviétisme et un anticommunisme virulents. Le mouvement communiste international vécut une période de troubles qui devait durer une dizaine d'années. La crise trotskyste le secoua dans le contexte d'une série de défaites sanglantes qui se succédèrent jusqu'à l'arrivée de Hitler au pouvoir. On aurait tort de ne voir dans cette crise que les répercussions d'une crise russe; elle fut liée à la question de savoir — et cette question se posait évidemment partout — s'il était possible de construire le socialisme dans un seul pays (arriéré de surcroît). Autre question alors cruciale et liée à la précédente : était-il encore possible ou non d'élargir rapidement la brèche ouverte par l'URSS au flanc du capitalisme mondial ? Et ne fallait-il pas le vouloir dès lors qu'on l'espérait toujours ?

L'histoire a répondu à ces questions. Au-delà des troubles du mouvement communiste international, le fait dominant de cette période fut et reste la réalisation du socialisme dans un seul pays — réussite extraordinaire obtenue au prix d'efforts inouïs. Inévitablement, la défense inconditionnelle de ce pays devint la loi de tous les partis communistes, dont les noyaux militants se solidifièrent dans des conditions générales de régression de l'influence communiste en Europe et, au sein du mouvement, dans un climat de radicalisme qui fut encore encouragé par les premières manifestations de la grande crise de l'entre-deux-guerres. Ce radicalisme, il faut le dire, fut moins dicté qu'entretenu par l'appareil dirigeant de l'Internationale communiste.

Staline, devenu entre-temps le numéro un soviétique, avait attaché son nom à la victoire du socialisme en URSS. Il se trouve qu'ayant pourtant sa part de responsabilité dans les écarts et les étroitesse de la « bolchévisation » des partis communistes jusqu'au début des années '30, il joua aussi un rôle considérable dans le dépassement de ces travers. Sa personnalité déjà notoire s'y tailla les bases d'un prestige qui n'allait cesser de croître.

### **TROIS DEMONSTRATIONS**

Au début des années '30, toute une période qui avait commencé avec la révolution d'octobre se terminait sur trois démonstrations devenues irrécusables pour les communistes et pour de nombreux ouvriers et intellectuels tout près de les rejoindre.

1) La révolution d'octobre avait démontré que la classe ouvrière et ses alliés pouvaient s'emparer du pouvoir politique et en chasser les classes exploiteuses par la révolution. Constatation devenue banale de nos jours. Mais, à l'époque où elle fut faite, elle apporta le premier démenti probant aux théories réformistes qui avaient déduit de l'échec de la Commune de Paris et de l'expansion ultérieure du capitalisme monopoliste qu'il était impossible de prendre le pouvoir par la révolution et qu'il fallait donc essayer de réformer graduellement le capitalisme tout en s'adaptant à lui.

2) La réalisation du socialisme dans un seul pays avait démontré, après le fiasco des interventions militaires occidentales et de la contre-révolution intérieure, qu'il était possible non seulement de prendre le pouvoir, mais aussi de le garder. Antérieurement, certains théoriciens réformistes n'avaient pas nié la possibilité de la conquête du pouvoir à la faveur de circonstances exceptionnelles. Ils excluaient toutefois catégoriquement la possibilité de le conserver sans une élévation considérable et *préalable* de la culture politique de la classe ouvrière.

3) La révolution d'octobre et ses suites en URSS avaient démontré que la victoire du socialisme passait par la formation de partis organisant les éléments les plus avancés du mouvement ouvrier et capables d'assimiler la théorie marxiste moderne, enrichie et développée par Lénine. Bien entendu, cette formation ne pouvait coïncider avec la constitution proprement dite des partis. Elle n'entraîna pas automatiquement le déclin du réformisme comme courant dominant au sein du mouvement ouvrier, mais elle intervint dans une période où les partis réformistes s'étaient intégrés à ce point dans la société bourgeoise qu'ils cessèrent d'être crédibles pour les travailleurs qui avaient accédé à la conscience révolutionnaire. Souvent minoritaires, beaucoup d'entre-eux cherchèrent d'abord dans le communisme un moyen de contester le réformisme plutôt qu'un moyen d'agir mieux que lui.

Ces trois démonstrations n'auraient pas suffi à conduire les partis communistes au terme de leur formation et à leur gagner une nouvelle audience si elles n'avaient été complétées par une série d'expériences capitales faites au début des années '30 et à partir desquelles le mouvement communiste dépassa effectivement ses travers antérieurs devenus paralysants.

Alors que la grande crise, qui avait commencé par le krach de Wall Street, ravageait l'ensemble du monde capitaliste, l'Union Soviétique inaugurait l'ère des plans quinquennaux. Pour la première fois, il devenait possible de prouver dans les faits la supériorité de la planification socialiste sur la libre concurrence. La politique du « New Deal » appliquée par Roosevelt pour redresser la situation économique et sociale des Etats-Unis fut à certains égards, face au rayonnement international d'une société sans crise, ce qu'avait été, en 1917-1918, le plan de paix de Wilson face au décret sur la paix des Soviets : la réplique du pays capitaliste le plus puissant à des faits qui augmentaient dangereusement la force d'attraction du socialisme. Cette réplique fut loin d'être inefficace, mais il est évident que le développement économique et la consolidation politique de l'URSS au début des années '30 contribuèrent fortement à élargir l'influence des partis communistes en orien-

tant vers lui des travailleurs manuels et intellectuels confrontés pratiquement, dans les luttes de masse, aux problèmes du capitalisme en crise.

Autre expérience capitale : le drame allemand de 1933. Avec l'instauration de la dictature nazie en Allemagne, le capitalisme en crise avait apporté à ses problèmes une solution politique conjuguant à un point jamais atteint jusque-là le terrorisme d'Etat, le nationalisme le plus exacerbé, l'utilisation des mythes racistes, la démagogie sociale et l'organisation monopoliste de l'économie. Cette dictature, forme particulière du pouvoir de la bourgeoisie monopoliste allemande associée à une bande d'aventuriers et de mythomanes, avait fait table rase de toute espèce de vie démocratique et elle n'avait pu triompher que par la division profonde du mouvement ouvrier allemand, ni les socialistes, ni les communistes n'ayant compris à temps la signification véritable du danger fasciste. Et le danger fasciste se répandait maintenant dans toute l'Europe, dans le monde entier.

Cette expérience tragique fut le point de départ d'une réflexion nouvelle dans le mouvement communiste international. Il fallut admettre que l'opposition stéréotypée du système des Soviets au parlementarisme bourgeois n'était plus de saison dès lors que l'on se trouvait en présence d'une bourgeoisie qui balayait elle-même le parlementarisme pour supprimer toute démocratie et anéantir les organisations ouvrières. Comme il fallut admettre que l'opposition stéréotypée de la dictature du prolétariat aux *éléments dictatoriaux* que comportait le pouvoir de la bourgeoisie, même sous des formes démocratiques, devait céder le pas à la défense de la démocratie et des libertés contre le fascisme, avec toutes les forces démocratiques.

## LE CHOC INITIAL

Ce revirement permit de renouer avec le fil conducteur dont Lénine avait saisi le bout dès 1921. Au niveau de la politique pratique, le choc initial vint du Parti communiste français qui, sous l'impulsion de Maurice Thorez, s'engagea dans la voie de la lutte pour souder la majorité du peuple français autour de la classe ouvrière unie. Après quelques réticences, l'Internationale communiste reprit à son compte les idées du Front populaire et son effort en vue de les généraliser, en particulier à l'occasion de son VII<sup>e</sup> congrès (1935), avec un gros apport de Dimitrov, héros du procès de Leipzig, avec la caution de Staline lui-même, eut pour effet de porter les partis communistes en tête de la bataille internationale contre le fascisme. Dans cette bataille se réalisa la fusion politique de la lutte pour le progrès social, dont les mouvements de grève de 1936 indiquèrent l'ampleur, de la défense de la démocratie et des libertés, qui revêtit en Espagne des formes militaires face à Franco, de la défense de la paix et de l'indépendance nationale qui, devant le comportement de plus en plus agressif de Hitler et de Mussolini, mit à l'ordre du jour des accords de sécurité collective incluant l'Union soviétique.

Ce fut aussi dans cette bataille que les partis communistes s'enracinèrent définitivement dans leurs réalités nationales et que se créèrent les conditions de la dissolution de l'Internationale com-

muniste. L'acte formel de dissolution n'intervint qu'en 1943, mais, en réalité, ce fut avec son VII<sup>e</sup> congrès que la troisième organisation internationale de l'histoire du mouvement ouvrier acheva sa tâche — remarquablement — et perdit sa raison d'être.

Il n'est pas douteux que, presque par le seul fait de son existence, l'Union soviétique joua un rôle déterminant dans la mobilisation des forces démocratiques et anti-impérialistes qui devaient abattre plus tard l'Allemagne nazie et ses satellites. Quoi qu'en disent encore aujourd'hui maints commentateurs de droite, la politique menée à l'époque par le gouvernement soviétique fut une politique juste qui coïncida avec les intérêts de tous les peuples. La responsabilité principale de l'avortement du Front populaire, de la défaite de la démocratie espagnole, de l'échec de la sécurité collective incombait uniquement à ceux qui, en signant les accords de Munich, parce qu'ils préféraient Hitler au Front populaire, conduisirent le monde, selon le mot de Churchill, « par le pire des chemins vers la pire des guerres ». Le traité germano-soviétique de 1939 fut conclu parce que l'Union soviétique, en tant qu'Etat, ne pouvait rien faire d'autre et l'histoire en aurait fait une opération diplomatique inattaquable si des reproches ultérieurs adressés à Staline (et confortés par les révélations du XX<sup>e</sup> congrès du PCUS) n'avaient suscité des doutes sur certaines annexes difficilement justifiables.

## PARADOXE HISTORIQUE

Alors même qu'elle jouait un rôle déterminant dans la mobilisation des forces ouvrières et démocratiques contre le fascisme, l'Union soviétique était le théâtre — et ce n'est pas le moindre paradoxe historique de notre époque — de phénomènes internes de plus en plus négatifs. Une répression aveugle, assortie de procès spectaculaires, allait de pair avec la déification de la personne de Staline. La création des bases matérielles d'un socialisme développé se poursuivait, les témoignages du progrès social et culturel abondaient, mais en même temps, la dictature du prolétariat perdait ses formes démocratiques au profit de formes bureaucratiques et sur celles-ci se greffait, brutal, vindicatif et habile, avec l'effet direct rendu possible par l'osmose parti-Etat, le pouvoir personnel d'un Staline resté ou redevenu tel que Lénine l'avait décrit dans son « testament » (alors connu seulement de quelques initiés).

Aussi longtemps que les luttes pour le progrès social, la démocratie et les libertés, la paix et le socialisme furent en montée dans les différents pays, l'appui donné à ces luttes par l'Union soviétique éclipsa ces phénomènes négatifs, car l'espoir et la volonté de battre le fascisme et d'empêcher la guerre l'emportaient sur toute autre considération. Pour Moscou, la *nécessité* d'apporter cet appui entraînait quasi automatiquement des choix politiques justes, antifascistes, pacifiques, conformes à la vocation démocratique et internationaliste de la révolution d'octobre. Mais quand les défaites vinrent, à partir de 1938, avec Munich, avec la dislocation des fronts ouvriers et populaires, avec le triomphe de Franco, avec la « drôle de guerre », la coupure qui intervint entre, d'une part, les avant-gardes dispersées et souvent désorientées du mouvement

antifasciste et, d'autre part, l'Union soviétique obligée de se replier sur ses intérêts d'Etat, cette coupure engendra des flottements graves dans l'orientation politique du mouvement communiste international. Durant quelques mois, le riche acquis théorique du VII<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste sembla perdu et, tandis que Staline s'enfermait dans l'imprudente et illusoire conviction que l'Union soviétique pourrait rester en dehors du conflit, on essaya de remettre au goût du jour des théories dépassées gommant la différence entre la démocratie bourgeoise et le fascisme et prétendant que la guerre était, tout comme la précédente, une guerre impérialiste qui justifiait le mot d'ordre « Ni Londres, ni Berlin ! ».

Certes, le début de la deuxième guerre mondiale avait des traits fort complexes et tous ses protagonistes étaient des puissances impérialistes. L'esprit de Munich, plus que jamais présent dans les allées du pouvoir, avait fort amoindri la démocratie en Occident. La passivité des forces franco-britanniques sur le Rhin allait de pair avec des projets militaires démentiels : on songeait encore à frapper l'Union soviétique au départ de la Finlande et de la Syrie ! Mais Hitler était tout de même autre chose qu'un nouveau Guillaume II. Si le conflit recréait provisoirement une situation déjà vécue, la barbarie fasciste le rapprochait bien plus des guerres que Marx et Engels avaient analysées au XIX<sup>e</sup> siècle que de la première guerre mondiale dont Lénine avait démonté les mécanismes.

Cette période de confusion fut cependant très courte et, n'en déplaise à quelques falsificateurs obstinés, lorsque l'Union soviétique fut précipitée dans la tourmente en 1941, la résistance communiste avait déjà commencé de s'organiser dans tous les pays occidentaux, à ceci près, sans doute, que les horizons nouveaux ouverts par l'échec de Hitler devant Moscou la même année donnèrent un élan vigoureux à *toutes* les formes et à toutes les familles idéologiques de la résistance.

En fait, les vents contraires des années '39-'40 avaient poussé des nuages autour de l'acquis théorique du VII<sup>e</sup> congrès, mais ils ne l'avaient pas érodé. On le vit bientôt reprendre sa place dans le combat des communistes contre l'occupant et il en fit une force politique unificatrice qui rétablit une liaison concrète entre les vainqueurs de Stalingrad et *tous* les démocrates, entre le premier pays socialiste du monde et les luttes menées partout contre le fascisme, pour la démocratie et les libertés, pour le rétablissement de la paix dans l'indépendance nationale.

Avec la deuxième guerre mondiale, un pas de plus fut franchi dans le développement des partis communistes, partis de masse à la fois révolutionnaires et nationaux. Leur participation à de nombreux gouvernements après la libération consacra cet état de fait. Aussi de nouvelles questions théoriques se posèrent-elles immédiatement. Le poids de l'Union soviétique dans l'équilibre des forces à l'échelle mondiale ainsi que la levée insurrectionnelle des peuples contre le fascisme intérieur, laissé à découvert par le reflux des troupes allemandes, firent apparaître en Europe orientale et balkanique une nouvelle forme d'Etat démocratique : la démocratie populaire qui, expliqua-t-on à l'époque, « assumait les fonctions de la dictature du prolétariat » et préparait l'avènement du socialisme

en combinant, dans certains cas, le maintien du pluralisme des partis avec leur regroupement au sein d'un front national rallié aux options socialistes. Ce fut une expérience extrêmement riche et dont on n'a pas encore suffisamment étudié les apports. Mais il est vrai que ceux-ci furent limités par l'évolution négative de la situation internationale, qui devint franchement mauvaise dès 1947, et appauvris aussi par le stalinisme.

L'impérialisme américain était sorti de la guerre énormément renforcé. Partout où il avait pris pied derrière les G.I.'s libérateurs, il n'eut aucune peine à dicter sa loi. Grâce au plan Marshall, il restaura les bases de la puissance du capitalisme en Europe occidentale et, avec elles, l'influence des partis bourgeois et réformistes qui changèrent parfois de nom, mais pas de politique. Détenteur exclusif, pendant quelque temps, de la bombe atomique, il s'empessa de constituer une coalition politico-militaire qui réserva une position privilégiée à l'Allemagne fédérale. L'OTAN, fondée en 1949, prit un caractère de plus en plus ouvertement antisoviétique. En Asie, où la révolution chinoise avait triomphé sans que les Etats-Unis aient eu la possibilité de réagir, le conflit entre les deux Etats coréens, l'année suivante, donna lieu à une intervention américaine sous le drapeau de l'ONU. La guerre froide avait ainsi succédé rapidement à la deuxième guerre mondiale. Elle risquait fort de dégénérer en troisième guerre mondiale, avec le caractère particulier d'une croisade antisoviétique, comme l'indiquait la politique du « refoulement » mise au point par Foster Dulles.

L'Union soviétique, de son côté, dut faire face aux énormes tâches de sa reconstruction et, en même temps, aux lourdes obligations militaires qui découlaient de la situation internationale. Elle se retrouvait, au centre d'un monde socialiste élargi, mais encore vulnérable, dans la situation de forteresse assiégée qui avait été la sienne depuis 1917. Il est clair que cette situation lui imposa une tension de ses forces qui eût provoqué dans n'importe quel pays le recours à des méthodes autoritaires. En fait, les circonstances ne firent que développer à l'extrême les formes bureaucratiques de la dictature du prolétariat et le pouvoir personnel de Staline qui s'étaient déjà manifestés avant-guerre et qui s'étaient en quelque sorte « normalisés » dans le déchaînement du conflit mondial.

## **UNE VALEUR NOUVELLE**

Mais l'arbitraire stalinien ne pouvait plus passer inaperçu. Il le pouvait d'autant moins que la bataille des peuples contre le fascisme avait donné une valeur nouvelle aux notions de démocratie, de liberté et de droits de l'homme. L'impérialisme, qui ne faisait aucun cas de ces notions quand elles le gênait vraiment, eut l'habileté de les exploiter au maximum dans sa propagande. Les méfaits du stalinisme furent utilisés massivement et systématiquement pour aiguïser la guerre froide, justifier la politique du « refoulement » et isoler dans les pays occidentaux les partis communistes. Il convient toutefois d'observer que ceux-ci trouvèrent dans le déferlement du maccarthysme aux USA (affaire Rosenberg, etc.) des arguments solides pour alimenter leur riposte et lui gagner des appuis. Le maccarthysme, dérivé idéologique de la politique du « refoule-

ment », affaiblit l'impact de la propagande antisoviétique. Elle l'affaiblit, sans plus. Au total, les partis communistes eurent le mérite essentiel de ne point céder à la pression de l'impérialisme, dont ils comprenaient le jeu, mais il reste qu'en niant par principe des faits évidents, sauf pour eux, et en continuant à louer Staline, ils amoindrirent l'efficacité de leur combat contre les menées impérialistes sur leur propre terrain. Un internationalisme profond et sincère, mais inadapté à l'époque, avait survécu à la dissolution de l'Internationale communiste, dont la création d'un « Bureau d'information des partis communistes et ouvriers » (appelé aussi Cominform) avait d'ailleurs obscurci le sens. A des degrés divers, les méfaits du stalinisme, de ses dogmes et de son acharnement à universaliser le « modèle » soviétique, sans parler de ses méthodes criminelles, s'étendirent aux démocraties populaires dont le développement original fut entravé et dévié, parfois avec des conséquences désastreuses à long terme, comme on le vit en Hongrie en 1956 et en Tchécoslovaquie en 1968. Pour suivre sa propre voie socialiste, la Yougoslavie dut rompre publiquement avec Staline après une excommunication majeure que rien ne justifiait.

Et pourtant... Et pourtant, grâce à son économie planifiée, grâce à l'abnégation de son peuple et à l'implantation ouvrière de son parti communiste, l'Union soviétique parvint malgré tout à mener de front la reconstruction du pays, la mise en place des bases matérielles d'un nouveau développement du socialisme et l'effort militaire qui s'imposait pour tenir l'impérialisme en respect et l'amener à souscrire aux principes de la coexistence pacifique. De grands progrès furent réalisés également dans les démocraties populaires qui, les unes après les autres (et parfois trop hâtivement), passèrent au socialisme.

## APRES STALINE

Les changements qui intervinrent après la mort de Staline en 1953 confirmèrent à quel point le poids des personnalités compte dans le cours des événements historiques. Mais le fait que le stalinisme ne résista pas à la mort de Staline a d'autres causes, plus profondes, qui résident certainement dans le développement même de la société soviétique. Au surplus, la politique du « refoulement » était déjà sur le point de faire faillite, l'ancrage colonial de l'impérialisme était déjà en voie de désagrégation et les partis communistes occidentaux avaient déjà réuni certaines conditions théoriques et politiques pour rompre leur isolement. Lorsque se tint, en 1956, le XX<sup>e</sup> congrès du PCUS, le mouvement communiste international, du moins en Europe, était mûr pour en saisir les principaux messages et les incorporer dans ses propres raisons d'approfondir les luttes pour la coexistence pacifique, pour le développement de la démocratie, pour le progrès social et, par conséquent, pour l'union des forces ouvrières et progressistes.

Le mérite historique de Khrouchtchev restera d'avoir fait ce qu'il fallait pour porter très loin les messages du XX<sup>e</sup> congrès et d'avoir associé son nom à un « dégel » salutaire. Après sa destitution en 1964, on lui a reproché, entre autres erreurs, d'avoir tiré des plans sur la comète en annonçant que l'Union soviétique avan-

cerait désormais vers le communisme à un rythme galopant. Excès d'optimisme sans doute, mais a-t-on jamais reproché à Lénine d'avoir tablé en 1919 sur une révolution mondiale imminente ? Toute volonté révolutionnaire, répétons-le, comporte une part d'illusions et ces illusions peuvent être temporairement fécondes, à condition, il est vrai, de ne point s'éterniser...

En tout cas, la période ouverte par le XX<sup>e</sup> congrès fut une période bénéfique pour le mouvement communiste international qui put se déployer dans un monde débarrassé des pesanteurs de la guerre froide. Certes, bénéfique ne veut pas dire idyllique. Des guerres coloniales longues et sanglantes, en Algérie, au Vietnam, devaient encore provoquer bien des inquiétudes. On eut maintes preuves des dangers que la puissance de l'impérialisme continuait à faire peser sur la paix mondiale, la démocratie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Si la naissance d'un nouveau pays socialiste put être saluée à Cuba et si la Yougoslavie put enfin normaliser ses relations avec les autres Etats socialistes, les graves différends qui éclatèrent entre l'Union soviétique et la Chine ainsi que les tentatives de scission « maoïstes » au sein du mouvement communiste international jetèrent, dès les années '60, une ombre épaisse sur le tableau des conquêtes révolutionnaires accumulées jusque-là. Cette ombre ne s'est d'ailleurs pas dissipée depuis.

Que reste-t-il, 22 ans après, des messages du XX<sup>e</sup> congrès ? Comme toujours, passés au tamis du temps, il en reste l'essentiel, avec un certain nombre d'évidences et aussi avec un certain nombre de grandes idées qui n'ont pas été démenties, mais que les contradictions du mouvement réel ont relativées.

L'Union soviétique en est arrivée à l'étape du socialisme développé. Sa puissance économique et militaire, sa stabilité sociale et politique lui ont permis d'exercer une influence croissante dans le règlement des affaires mondiales. Cette influence est la meilleure des garanties pour l'affermissement de la coexistence pacifique, dont les conférences d'Helsinki et de Belgrade, notamment, ont confirmé que, dépassant le stade de la théorie, elle était entrée dans la pratique des relations internationales. Cette influence est aussi la meilleure des garanties pour la poursuite favorable du mouvement d'émancipation des peuples qui se trouvent encore sous la dépendance de l'impérialisme. Enfin, il n'aurait jamais pu être question en Europe occidentale de la possibilité d'un passage au socialisme par des voies pacifiques, au départ de nouvelles conquêtes démocratiques et en faisant l'économie de la dictature du prolétariat, sans les modifications positives que le socialisme réalisé a introduites, à l'échelle mondiale, dans le rapport des forces entre l'impérialisme et le « camp » du progrès.

Ces modifications doivent néanmoins être appréciées à leur juste mesure. Elles se sont traduites jusqu'ici par une sérieuse limitation de la puissance de l'impérialisme, mais celui-ci n'a pas encore été surclassé. Les Etats-Unis et leurs alliés poursuivent la course aux armements en s'appuyant sur un potentiel économique et financier qui reste supérieur à celui des pays socialistes et, si les circonstances s'y prêtaient, ils auraient tôt fait d'en revenir au « refoulement ». Ces réalités continuent à peser lourdement sur la

politique intérieure de l'URSS et d'autres pays socialistes en raison des sacrifices et des contraintes qui en découlent. Elles donnent une base durable à des courants politiques dominants qui considèrent qu'une rigoureuse discipline d'Etat reste une nécessité absolue. Elles furent à l'origine, en 1968, de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, réaction démesurée et pour le moins précipitée aux troubles politiques que connaissait ce pays. Elles entraînent de façon plus permanente des pratiques politico-administratives qui, tout en se réclamant de la conception marxiste des droits de l'homme — infiniment plus complète et plus riche que celle de la bourgeoisie —, restreignent exagérément le champ des libertés individuelles. Et cela à une époque où, précisément, la question des libertés est devenue, y compris sous cet aspect, un des principaux leviers de la lutte contre la domination monopoliste, en particulier dans les pays capitalistes développés. Aussi la propagande antisoviétique et anticommuniste en tire-t-elle parti pour détourner l'attention de la crise structurelle qui mine le système capitaliste depuis le début des années '70, pour embellir abusivement l'image de marque de la démocratie libérale, gêner l'action des partis communistes, freiner l'application des accords d'Helsinki et envelopper la course aux armements dans une phraséologie humaniste.

Assurément, les aberrations dénoncées par le XX<sup>e</sup> congrès sont aujourd'hui impensables dans la société soviétique. Le dépérissement achevé de la dictature du prolétariat et l'avènement de l'Etat de tout le peuple, que Khrouchtchev avait annoncés et que la nouvelle Constitution consacre, sont des changements qui n'ont rien de formaliste; ils ont une grande signification historique. L'existence en URSS d'un pouvoir politique ferme et vigilant a des justifications intérieures et extérieures qu'il serait irréaliste de méconnaître.

L'osmose parti-Etat est, elle aussi, consacrée par la nouvelle Constitution. Elle résulte d'une si longue pratique, née de circonstances historiques déterminées, qu'il eût été difficile de ne point l'enregistrer comme un fait irréversible. Elle repose au demeurant sur un large consensus populaire. Quant à la concentration de pouvoirs qui s'est réalisée entre les mains du secrétaire général du parti, Léonid Brejnev, elle peut paraître très poussée, mais elle n'a pourtant rien de commun avec l'omnipotence de Staline.

## SOLIDARITE INTERNATIONALE

Toutefois, des interrogations subsistent.

Les aberrations staliniennes n'étaient imputables ni au système du parti unique, ni, encore moins, à la dictature du prolétariat, mais à la suppression des formes démocratiques de cette dictature, étouffées par la bureaucratie étatique et le « culte de la personnalité ». Or, du vivant de Staline, il avait déjà été question du dépérissement de la dictature du prolétariat, dont la pointe, disait-on, se tournait désormais vers l'extérieur... Explication que les faits ont réduite à peu de choses puisque, entre-temps, la dictature du prolétariat ne s'était effacée que pour laisser le terrain libre à une bureaucratie terriblement répressive opérant sous le couvert d'une Constitution (celle de 1936) qui, *de ce point de vue*, n'était qu'une Charte « en l'air ».

A l'époque de Khrouchtchev, on parla de mesures destinées à briser les excroissances et les indurations bureaucratiques héritées de la période antérieure. Jusqu'où ces efforts ont-ils été menés ? Quels en ont été les résultats ? Ont-ils été poursuivis et comment ? Autant de questions qui se posent. Il serait certes présomptueux de prétendre leur répondre à la place des Soviétiques et sans une étude approfondie sur le terrain. Mais elles se posent et il faut bien admettre que la constitutionnalisation de l'Etat de tout le peuple ne suffit pas à les élucider entièrement, même s'il est manifeste que la réforme constitutionnelle a donné lieu en URSS à un débat démocratique qui contraste avec les disputes de clercs que soulèvent habituellement chez nous des problèmes de ce genre.

Depuis les révélations du XX<sup>e</sup> congrès et, plus encore, depuis le choc de 1968, les réalités de la vie intérieure de l'URSS et de plusieurs autres pays socialistes ne sont plus perçues de la même manière qu'avant par une grande partie du mouvement communiste international.

Il ne s'agit pas du tout d'un « distanciellement ».

A partir du moment où un parti communiste lutte sur son propre terrain pour limiter et briser la domination des monopoles capitalistes, nuisible à la nation, il a évidemment un intérêt majeur à insérer son action politique dans le processus révolutionnaire mondial. C'est par là qu'il est à la fois national et internationaliste. Or, le rôle international de l'URSS depuis 60 ans n'a cessé de mettre en relief la relation directe qui existe entre, d'une part, la *nature* de classe de la société soviétique et des grandes options politiques qu'elle détermine et, d'autre part, l'amplification et l'accélération du processus révolutionnaire mondial. Il ne peut donc être question de « distanciellement ». La solidarité internationaliste, dont il se trouve que l'URSS reste, jusqu'à nouvel ordre, un point d'appui capital, est la seule position de principe conforme, non seulement à la tradition marxiste, mais à l'analyse scientifique de la situation actuelle.

Ce dont il ne peut être question, c'est de solidarité inconditionnelle. La nature de classe d'une société et des grandes options politiques qu'elle détermine est un élément essentiel pour l'analyse, mais d'autres éléments entrent en ligne de compte, ne serait-ce que l'autonomie relative de toute action politique par rapport à ses fondements socio-économiques, — autonomie qui s'accroît avec la part de la subjectivité dans le développement social. Si l'on ignorait ces données, on ne comprendrait rien au stalinisme, de même d'ailleurs qu'à certains aspects de la politique étrangère chinoise et, en général, aux conflits dont divers pays socialistes sont de temps à autre le théâtre.

En logique « pure », la solidarité inconditionnelle a toujours été un non-sens. En pratique, elle a pourtant eu sa raison d'être. Face aux interventions impérialistes des années héroïques, face au pacte anti-Komintern machiné par Hitler et jusqu'à un certain point, face au bref monopole nucléaire américain, on ne voit pas comment le mouvement communiste international aurait pu ne pas serrer les rangs autour de la grande, unique ou quasi unique forteresse du socialisme réalisé.

Mais cette période est heureusement révolue. Il existe aujourd'hui dans le monde quatorze pays socialistes et, sur tous les continents, un mouvement révolutionnaire et « non-aligné » qui diversifie presque à l'infini les formes dans lesquelles s'élaborent ou s'amorcent la socialisation des moyens de production et d'échange ainsi que le développement plus ou moins concomitant de l'initiative politique des masses, c'est-à-dire de la démocratie.

Partout où ils combattent, que ce soit dans l'opposition légale, dans la clandestinité, au pouvoir ou — comme cela se produira de plus en plus — au sein d'alliances de pouvoir, les partis communistes sont eux-mêmes engagés dans ce processus révolutionnaire mondial, amplifié, accéléré, mais aussi *diversifié*.

En fait, c'est ce dont ont pris acte les partis communistes et ouvriers qui ont participé aux conférences internationales de Moscou en 1969 et surtout de Berlin en 1976. Mais il en sera de ces conférences et de celles qui suivront éventuellement comme il en a été de toutes les rencontres internationales, structurées ou non en associations, depuis les débuts du mouvement ouvrier : l'extension du champ des luttes révolutionnaires et leur diversification continueront à modifier le contenu et l'expression des rapports internationalistes. Il est à coup sûr indispensable que ces rapports continuent à être régis par des principes communs, mais il est tout à fait exclu qu'un centre politique quelconque puisse encore interpréter selon un code unique les enseignements que fournit à l'ensemble des partis l'expérimentation de leurs idées.

De plus en plus, la solidarité internationaliste se traduira par la convergence et la conjonction, sur des objectifs politiques précis, de forces révolutionnaires indépendantes. Celles-ci confronteront librement leurs expériences, souvent à partir de situations présentant des similitudes ou des analogies (besoin que le vocable « eurocommunisme » signale certainement, mais imparfaitement, en raison de son ambiguïté). Elles assumeront les inévitables contradictions d'un mouvement qui n'a pas nécessairement et toujours la possibilité de les surmonter à court terme, en recherchant le dialogue et elles feront en sorte que le respect de l'indépendance de chaque composante aille de pair avec cette franchise de langage dans laquelle Marx et Lénine voyaient d'ailleurs un indice de la vitalité du mouvement révolutionnaire.

Les témoignages de cette vitalité abondent de toutes parts. Ils sont finalement le plus bel hommage qui puisse être rendu à ceux qui, voici 60 ans, ont fait la révolution d'Octobre, à ceux qui ont continué et continuent leur œuvre émancipatrice.

## Droits de l'homme

Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre une étude systématique du problème d'ensemble des droits de l'homme. Elle dépasserait nécessairement le cadre d'un article de revue.

Nous nous proposons d'aborder un certain nombre de points qu'il nous paraît utile de remettre en mémoire, de préciser, ou d'examiner d'une façon particulière dans le cadre de la situation où se développent à l'heure actuelle les controverses ouvertes sur les droits de l'homme. Le débat engagé dès la préparation de la Conférence d'Helsinki s'est avivé d'une façon exceptionnelle au cours de cette dernière période. Il a pris des formes polémiques aigües, il pèse sur les développements de la situation internationale, risquant même de provoquer certains blocages, il tend à se politiser à l'extrême et à devenir un des points essentiels des oppositions Est-Ouest.

Il exerce également ses effets sur les positions propres des diverses composantes du mouvement ouvrier et communiste international, sur les rapports existant entre elles et sur les contacts qu'elles sont susceptibles d'établir avec les autres forces progressistes.

C'est pourquoi nous ne pouvons laisser dans l'ombre ce problème des droits de l'homme en feignant de le considérer comme épisodique ou secondaire; nous pensons au contraire qu'il est souhaitable de le cerner de plus près pour lui donner sa véritable valeur et pour permettre à ceux qui doivent l'aborder de le faire non sur des bases passionnelles mais au départ d'une argumentation sérieuse et réfléchie.

Nous n'avons nullement la prétention d'épuiser la question et moins encore de la trancher de façon définitive. Nous voudrions faciliter la discussion et aider à la situer sur un terrain réel.

## DEUX CONCEPTIONS

Tout d'abord, il faut en revenir aux fondements essentiels.

Sans simplifier les choses à l'excès on peut affirmer qu'il existe deux conceptions diamétralement différentes des droits de l'homme.

La première, que pour la facilité nous appellerons la conception idéaliste, considère que les droits de l'homme trouvent leur fondement dans le droit naturel. Ces droits existeraient en raison de la nature même de l'homme, en raison des exigences qui résultent de sa nature humaine. Ils seraient des droits fondamentaux et inaliénables, antérieurs et supérieurs à la société.

La seconde — la conception matérialiste — considère que c'est en raison du développement historique de la société que l'homme se voit pourvu de droits. Ceux-ci revêtent des formes variables, liées à l'évolution même de la société et progressant avec le mouvement de l'histoire.

Cette distinction essentielle n'est pas une notion abstraite d'une portée purement philosophique ou éthique. Elle entraîne des conséquences fondamentales quant à l'importance et à la signification des droits de l'homme, quant à leur détermination et à leur développement. La conception idéaliste confère à l'homme-individu une valeur transcendante. Les droits sont intimement liés à sa personne; ils sont un de ses attributs. Dès lors ils acquièrent une valeur propre, ils se meuvent en quelque sorte dans l'abstrait, en dehors et au-dessus des contingences de la vie en société. On considère par conséquent comme naturel et légitime qu'ils soient privilégiés d'une façon absolue.

Dans la conception matérialiste, dont se réclame le marxisme, les droits apparaissent comme une notion seconde et dépendante, comme un des éléments non de structure, mais de superstructure. Ils sont inhérents non à l'homme lui-même, à sa nature propre, mais à son existence en société. Les droits existent en fonction du développement optimum de l'homme par la société et dans le cadre de celle-ci. Les droits découlent des fondements économique-sociaux sur lesquels repose la société toute entière et qui sont générateurs de son développement progressif. Ils constituent une superstructure qui détermine, organise et au besoin codifie les divers éléments éthiques et juridiques aidant au développement le plus efficace et le plus harmonieux possible de l'ensemble du corps social et des éléments qui le composent.

Ils ont un caractère dépendant et même si certains se retrouvent d'une façon quasi-constante, ils n'en sont pas moins essentiellement variables parce que liés à l'évolution de la société elle-même et aux diverses étapes de cette évolution.

Précisons bien une chose : lorsque nous disons que les droits sont une notion seconde, nous n'entendons nullement leur conférer par là un caractère secondaire. Nous insistons sur leur dépendance à l'égard d'autres éléments qui jouent, en fin de compte, le rôle déterminant dans l'évolution de la société. Mais nous notons simul-

tanément qu'un facteur hiérarchiquement secondaire peut, à un moment donné, revêtir dans l'esprit des hommes, une importance primordiale et jouer par conséquent un rôle capital dans l'action organisée de ceux-ci. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette notion à propos de l'examen d'un autre point.

## **AVEC L'APPARITION DES CLASSES SOCIALES**

Si l'on examine le développement de la société il semble bien que la notion de droits de l'homme ne soit apparue ou tout au moins n'ait acquis une ampleur sociale réelle qu'à un stade déjà développé de son évolution et qu'elle soit liée à la division en classes.

Aux stades antérieurs, le problème des droits n'apparaît pas comme ayant de fondement. L'ensemble de la communauté sociale, vivant dans un état d'égalité de fait entre toutes ses composantes, est essentiellement concentré sur les problèmes permettant sa survivance, son existence et sa reproduction.

La question se modifie lorsque se produit une stratification en classes. La classe dominante — disposant par rapport aux autres d'un statut dirigeant et privilégié — sent la nécessité d'une part de donner une justification éthique et juridique à ce statut et d'autre part de prendre une série de mesures pour qu'il ne soit pas mis en cause.

Il y a besoin, et par conséquent naissance, de droits servant à structurer, à justifier et à défendre la situation de privilèges qui a été créée.

Parallèlement apparaissent au sein des classes non dominantes des tendances à contester le rôle exercé par une minorité seule détentrice des pouvoirs, à réclamer, pour elles, la possibilité de participer sur un pied d'égalité à la gestion et à la direction de la société, à rechercher les moyens qui lui permettront d'atteindre cet objectif. Ces revendications ont elles aussi besoin d'un soutien éthique et juridique. Il en découle la formulation d'une série de droits et la préoccupation de leur donner une justification théorique et pratique.

Notons toutefois que l'apparition d'une volonté contestatrice et revendicative au sein des groupes non dirigeants ne coïncide pas automatiquement et immédiatement avec l'instauration d'une classe dominante.

Tout d'abord, l'état de développement de la société ne permet pas à ces groupes sociaux de prendre conscience de la nécessité pour eux de sortir de la situation dans laquelle ils sont enfermés et moins encore de leurs possibilités réelles de modifier le statut existant. Ils restent confinés dans une lutte élémentaire pour l'existence et la subsistance quotidienne.

D'autre part, le passage à une société de classe apparaît comme un progrès par rapport à la situation antérieure. Il constitue un degré d'avancement supérieur dans le développement social. Il est le reflet nécessaire d'une transformation positive intervenue dans le développement des forces productrices, des moyens et des rapports de production. Chaque société de classe connaît, dans sa période initiale tout au moins, un stade positif entraînant des con-

séquences favorables dans le développement efficace et rationnel de l'ensemble du corps social. Il n'y aura mise en cause qu'au moment où les mesures imposées par la classe dirigeante laisseront apparaître leur partie négative et deviendront des entraves à un développement ultérieur.

Pour le surplus, historiquement, dans les sociétés reposant sur l'esclavage d'abord, sur le servage ensuite, comme rapports de production essentiels, esclaves et serfs sont considérés pendant une longue période plus comme des moyens de production que comme des êtres humains.

Comme tels ils jouent dans la société civile un rôle d'instruments, base du fonctionnement matériel de celle-ci. Ils ne sont pas admis comme des sujets de droits. Cette conception n'est d'ailleurs contestée par personne. Pendant un long temps elle apparaît comme une évidence nécessaire que les esprits les plus évolués et les plus progressistes ne songent même pas à mettre en cause. Elle est présentée comme découlant du droit naturel.

C'est ce qui explique que durant les périodes ascendantes de l'esclavagisme et du féodalisme les problèmes des droits de l'homme n'ont pas été posés à l'égard des esclaves et des serfs. Ceux-ci sont en quelque sorte étrangers à la vie sociale.

Ce n'est qu'au moment où ces formes sociales auront dépassé leur stade créateur et où le maintien intégral de l'esclavagisme et du servage revêtira progressivement des aspects de plus en plus négatifs que commenceront à se poser les problèmes d'une intégration possible et relative de ces formations dans l'ensemble du corps social, de leur accession à une certaine responsabilité et de l'obtention pour eux d'un certain nombre de droits minimum.

Ceux-ci seront d'ailleurs en ordre principal des droits de protection, mettant fin ou tout au moins réduisant dans de notables proportions les abus les plus criants et les plus difficilement supportables. Leur revendication se trouve à la base de luttes dures et sanglantes comme les révoltes d'esclaves dans la période antique, les jacqueries et les grandes révoltes paysannes du Moyen-âge.

Parfois ils prendront des formes particulières et revêtiront les aspects de luttes religieuses. Dans les périodes de religiosité profonde, la prise de conscience des problèmes sociaux essentiels s'exprime souvent à travers et au moyen d'exigences morales. Celles-ci sont plus directement perceptibles et compréhensibles pour l'homme simple. Elles contiennent au surplus une dynamique puissante liée à leur contenu affectif. C'est sous cet angle qu'il est utile d'étudier, entr'autres, le phénomène du développement extraordinaire du christianisme dans la dernière période de l'esclavagisme romain et l'impact des guerres de religion dans la période médiévale.

Mais ces sujets dépassent très largement le cadre du présent article. Ces luttes, quelles que soient les formes qu'elles ont prises, leur durée, les répressions qu'elles ont entraînées, déboucheront, en fin de compte, sur des modifications profondes parce qu'elles ont été l'expression d'une transformation de certaines conditions objectives, la conséquence des modifications intervenues dans les modes et les rapports de production.

Elles ont été génératrices de droits pour les couches jusque-là tenues à l'écart de la vie sociale. Elles ont élargi la base de ceux qui sont entraînés dans le développement conscient de la société. Elles ont constitué les étapes de ce grand mouvement qui, dans les pays économiquement avancés, a progressivement fait de toutes les couches sociales des éléments participant d'une façon relative et variable à la vie sociale et qui conduit à reconnaître, tout au moins en principe, une égalité de droits au départ.

## **UNE AMPLEUR NOUVELLE**

Cet élargissement est un des phénomènes caractéristiques de l'époque contemporaine. Il correspond en gros à l'instauration du capitalisme comme système dominant. Il a conféré aux problèmes des droits de l'homme une importance et une ampleur qu'ils n'avaient pas connues jusque-là.

En effet, dans les périodes antérieures, les luttes qui se sont menées d'une part pour l'organisation et la défense des positions privilégiées de la classe dominante, pour la conservation par celle-ci du monopole du pouvoir et de ses prérogatives essentielles et d'autre part les efforts tentés par d'autres groupes pour obtenir une participation à la direction de la vie sociale pour exercer un contrôle sur l'exercice de celle-ci et pour obtenir l'ensemble des droits qui permettent et facilitent cette entreprise, se meuvent entre groupes limités en nombre et en importance.

Dans la période esclavagiste ces oppositions se manifestent entre hommes libres, entre citoyens selon la conception romaine. Elle apparaissent dans les conflits qui mettent aux prises patriens et plébéens. Dans la société féodale, elles se développent à l'échelon des groupes exerçant dans la société des fonctions particulières échappant aux contraintes impératives du servage : bourgeoisie commerçante, groupes corporatifs artisanaux, gens des structures administratives et judiciaires, corps d'hommes de sciences et de lettres — et parfois même de condition ecclésiastique.

Ces luttes sont extrêmement vives, elles s'exercent en plusieurs directions : efforts pour être associés aux diverses instances du pouvoir, ce qui implique un élargissement des droits politiques; tentatives pour obtenir une série de droits individuels : liberté d'opinion, liberté de réunion et d'association, garanties légales contre l'arbitraire, droits qui mettent à l'abri des excès du pouvoir et qui en même temps doivent faciliter une éventuelle conquête de la direction de la société ou tout au moins une participation à celle-ci et la possibilité d'exercer un contrôle démocratique.

Il s'ensuit des affrontements très durs, des moments de répression intense mais souvent aussi des compromis résultant des degrés d'équilibre des forces en présence et débouchant sur l'obtention d'un certain nombre de droits octroyés à titre précaire ou définitif, totaux ou partiels selon l'évolution des rapports antagonistes.

Sont à ranger dans ces catégories, les pratiques progressivement développées de l'affranchissement des esclaves dans les temps antiques, les chartes, d'ampleur et de contenus divers, octroyées par les seigneurs et les rois à l'époque médiévale.

Lentement prennent corps et se dégagent ainsi les notions du droit du citoyen de participer au gouvernement et de jouir d'un certain nombre de libertés individuelles. Mais durant une très longue période, elles ne s'appliqueront qu'à une minorité numériquement faible et par conséquent ne se traduiront pas dans des revendications généralisées, expressions de la volonté et des besoins de l'ensemble du corps social.

Il faudra attendre pour atteindre ce stade la période d'affaiblissement et d'effondrement du système féodal et la poussée des forces de la bourgeoisie commerçante et manufacturière pour imposer son hégémonie de classe à travers l'instauration du capitalisme comme régime dominant.

L'accession du capitalisme au pouvoir a réclamé pour réussir un élargissement très vaste des libertés et des droits de l'homme. Il avait besoin de transformations profondes, dans les structures économiques et sociales antérieures. Entre autres dans le domaine de la propriété où il importait de mettre fin à la situation privilégiée de la propriété immobilière avec sa lourdeur et ses difficultés de transmission. Il fallait au contraire valoriser et généraliser la propriété mobilière plus aisément accessible et surtout permettant la mobilisation rapide et la concentration des capitaux rendues nécessaires par le développement impétueux de l'industrie et du commerce. Le nouveau régime réclamait également la suppression des astreintes résultant du servage, des contraintes liant l'homme à la terre sur laquelle il travaille et lui interdisant d'offrir librement sa force de travail à celui qui est disposé à l'utiliser et à la rémunérer.

Le capitalisme naissant a un besoin pressant de main-d'œuvre disponible, il recherche les moyens de la trouver en grande quantité et de pouvoir fixer librement les conditions de sa rémunération dans les conditions les plus favorables à ses propres intérêts.

Dans ce domaine, les intérêts de la nouvelle classe dirigeante rejoignent l'aspiration générale des grandes masses paysannes à se libérer des servitudes du servage.

C'est d'ailleurs ce qui va grandement aider la classe bourgeoise à présenter la lutte qui doit la conduire au pouvoir et lui permettre d'organiser la nouvelle société en fonction de ses intérêts exclusifs comme une poussée révolutionnaire globale entraînant l'ensemble des forces sociales — à l'exception de l'ancienne classe dominante — dans un mouvement de libéralisation générale. La période de passage du féodalisme au capitalisme est d'ailleurs marquée par une alliance, à la fois volontaire et involontaire entre toutes les forces sociales qui pour des raisons, parfois contradictoires, mais en fait momentanément convergentes, poursuivent la liquidation de l'ancien régime.

## **A LA LUMIERE DE 1789**

Le cas de la Révolution française de 1789 qui a l'avantage de s'être déroulée dans des conditions aux contours bien déterminés, relativement simples et proches des schémas historiques théoriques, a une valeur exemplative particulière. Il permet d'appréhender assez aisément les éléments essentiels dont se compose le

courant libérateur accompagnant la mutation profonde du régime et l'accession d'une nouvelle classe au pouvoir.

Ce courant est fait à la fois du besoin de libertés nouvelles émanant de la classe bourgeoise qui se prépare à asseoir sa domination, des aspirations des classes intermédiaires écartées jusque-là d'une participation au pouvoir et qui désirent en recevoir tout au moins une part, de la volonté du Tiers Etat, et spécialement de la paysannerie, d'être complètement libérés des liens féodaux. Il constitue un ensemble disparate où se retrouvent les libertés économiques et sociales constitutives du nouveau système (droit de propriété élargi, droit de louer librement sa force de travail) les libertés facilitant l'accès au pouvoir et la libre admission aux emplois publics, les libertés permettant la contestation et la mise en cause fondamentale du régime que l'on se prépare à abattre, les libertés mettant à l'abri d'un retour offensif de l'ancien régime, les libertés éliminant les contraintes et les tares les plus marquantes de celui-ci. S'y ajoutent un certain nombre de libertés politiques et individuelles présentées comme les attributs du droit naturel, inhérents à l'être humain comme tel et valables pour tous les hommes indistinctement quelles que soient la place qu'ils occupent dans le corps social ou les fonctions qu'ils y exercent.

La détermination de l'ensemble de ces libertés et leur codification dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui sera votée par la Convention Nationale le 23 juin 1793 et placée en tête de la Constitution du 24 juin 1793, ont été préparées à travers l'extraordinaire bouillonnement idéologique qui a précédé et accompagné la Révolution de 1789. Comme presque toujours au moment des grandes mutations sociales, il y a dans la période qui le précède un mouvement intense des idées. Il est l'expression des transformations qui le préparent et trouve d'ailleurs son origine et sa base dans cette préparation même.

Mais en même temps il élabore une projection idéaliste du système nouveau, en lui conférant un caractère de perfection, sans guère se préoccuper des modalités et des aléas de la réalisation, en tentant une synthèse des revendications concrètes de toutes les couches sociales engagées ou prêtes à s'engager dans le processus révolutionnaire et des idées nouvelles émanant des milieux les plus évolués et les plus progressistes.

Ce substrat idéologique émanant du grand mouvement des encyclopédistes fournira à la Révolution bourgeoise un soutien d'une très grande portée, favorisera une intense mobilisation des esprits, marquera la Révolution elle-même d'une empreinte idéaliste et lui confèrera des titres de noblesse tendant à donner à un événement qui est essentiellement une opération de transfert de pouvoir d'une classe à une autre classe une portée humaine universelle.

Ce caractère transcendant de la Déclaration des Droits de l'Homme, contenant un éventail de libertés très large et présenté comme la véritable charte du régime nouveau, au point d'être inscrit comme préambule à la Constitution, va rapidement apparaître avec sa portée exacte, subir un nombre important de restrictions et devenir plus une déclaration d'intention qu'un code de droits réels entrés dans la vie quotidienne.

En effet la préoccupation de la classe bourgeoise, après la conquête du pouvoir, n'est nullement d'assurer et de garantir l'exercice pour tous de l'ensemble des libertés et des droits repris dans la Déclaration de 1789 mais d'y faire un choix, de privilégier ceux qui l'aident à affirmer sa domination tout en écartant ou en réduisant ceux qui pourraient la restreindre et la menacer.

C'est ainsi que sont assurés les droits liés au fonctionnement et au développement du régime nouveau et, ceux qui font obstacle à une restauration possible de l'ancien régime.

Par contre ceux qui sont de nature à permettre l'accès au pouvoir de classes nouvelles, ceux qui favorisent la contestation et la mise en cause de la légitimité du pouvoir bourgeois, ceux qui peuvent entraîner des restrictions à la situation de monopole de direction que s'est assurée la bourgeoisie, à sa domination idéologique et aux mécanismes d'exploitation sur lesquels repose le système sont négligés, mis en veilleuse ou maintenus à l'état purement formel.

L'habileté du pouvoir en ce domaine, consistera souvent à proclamer l'existence des droits mais à en rendre difficile sinon impossible le libre exercice par tous par des moyens indirects. Ainsi l'égalité politique débouche-t-elle non sur le suffrage universel mais sur des systèmes censitaires réservant le droit de vote et l'exercice des fonctions publiques dirigeantes à des minorités privilégiées par leur naissance, leur savoir et surtout leur fortune. En Belgique, par exemple, il faudra attendre les lendemains de la première guerre mondiale pour voir s'instaurer le système du Suffrage Universel.

De même le droit de libre association est contesté afin d'empêcher les classes exploitées de se concerter et de s'organiser collectivement en vue de rétablir un équilibre relatif avec les classes possédantes. La liberté d'opinion restera pendant longtemps purement formelle et se heurtera aux mesures de répression organisées par le pouvoir.

Ce qui sera essentiellement brimé et combattu ce sera la libre expression de celle-ci. La liberté de presse se heurtera aux impératifs financiers du coût de l'édition des publications. Le problème reste actuel et même a pris une ampleur accrue. La liberté d'informations dont l'utilité a pris une importance et une signification exceptionnelles depuis le développement de la radio et de la télévision demeure, en fait, très largement réduite par le monopole que s'est réservé l'Etat — dominé par la classe dirigeante — sur les grands moyens de communication de masse.

Nous notons ces points à titre d'exemples. Il serait utile de procéder à un examen minutieux et systématique de l'ensemble des droits et libertés proclamés par la Déclaration de 1789 et d'étudier le réel exercice de ceux-ci dans la période de domination du système capitaliste.

On pourrait procéder à un examen identique au départ de la Révolution à travers laquelle s'est réalisée, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'indépendance des Etats-Unis.

La « Déclaration d'Indépendance » elle aussi proclamait l'égalité de tous les hommes, leur droit « à la vie, à la liberté et à l'aspi-

ration au bonheur ». Dans des conditions très différentes de celles qui ont conduit à la Déclaration des droits de l'homme de 1789 en France, parce qu'il s'agissait aux USA d'assurer, en ordre essentiel, l'indépendance du pays et l'élimination des contraintes du colonialisme, parce que les inspirations idéologiques du mouvement révolutionnaire venaient non pas des conceptions rationalistes des Encyclopédistes mais des orientations de type religieux liées au protestantisme, l'objectif de départ était cependant là aussi d'entraîner tous les opposants, quelles qu'aient pu être leurs motivations particulières, dans une action unique.

Mais, celle-ci une fois réussie, les préoccupations de classe ont repris le dessus. C'est pourquoi la révolution américaine n'a pas résolu un grand nombre des tâches qu'elle avait elle-même posées. La bourgeoisie, les commerçants, les planteurs s'emparèrent des principales positions économiques et politiques. Ils concentrèrent leurs efforts sur l'expansion économique et commerciale, sur la réalisation à tout prix des profits maximum, sur l'exploitation des travailleurs. L'égalité sociale n'existait pas. Seuls les Blancs de condition aisée disposaient des droits politiques. La condition esclavagiste des Noirs ne fut pas modifiée. Les Indiens, cependant propriétaires légitimes des terres, n'avaient ni droits politiques, ni droits de propriété... Ils furent déplacés dans des régions pauvres et stériles où ils étaient condamnés à disparaître progressivement.

On voit donc se développer, dans les conditions spécifiques de la société américaine, un phénomène identique à celui qui a marqué les lendemains de la Révolution française.

## LUTTES DE MASSES

Dans les pays capitalistes développés, le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles ont été marqués par une lutte incessante pour obtenir une possibilité d'exercice réel des droits de l'homme et un élargissement de ceux-ci.

A la différence de ce qui s'était passé dans les périodes historiques antérieures, ces luttes ont pris un véritable caractère de masse et englobé l'ensemble des composantes du corps social. Il n'existe plus dans le système des catégories de citoyens traitées comme étant non sujets de droits.

L'effort principal s'est porté au départ vers l'exercice réel des droits d'association, de réunion et de manifestations collectives. Il tendait à mettre un terme à la fiction de l'égalité entre tous proclamée par la Déclaration de 1789 et qui n'était qu'un leurre en raison des différences de conditions économiques et sociales des diverses classes et de la situation dominante et privilégiée dont s'était dotée la bourgeoisie dirigeante. La préoccupation essentielle des classes opprimées était de trouver dans l'organisation collective un moyen d'établir un certain équilibre des forces en présence et de mener avec des chances de succès une lutte pour l'amélioration de leurs conditions matérielles et morales d'existence et de tendre ainsi à une égalité relative. Cet effort ne commencera à porter ses fruits que dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle après une défense acharnée de la bourgeoisie.

Il sera suivi d'une lutte entreprise pour obtenir le droit, pour chaque citoyen, quelle que soit sa condition économique et sociale, de participer sur un pied d'égalité, à la vie publique et de pouvoir exercer un contrôle sur celle-ci.

La notion s'était progressivement développée que l'exercice de l'ensemble des droits ne pourrait devenir une réalité que s'il y avait participation au pouvoir avec les possibilités d'être associé aux prises de décisions de celui-ci et au contrôle de l'exécution de ces décisions.

Là aussi on s'est heurté à une résistance acharnée de la classe possédante, au mépris des principes qu'elle avait elle-même élaborés au moment de la Révolution. Il a fallu plus d'un siècle pour consacrer dans les principaux pays de capitalisme développé, le système du suffrage universel généralisé limité aux hommes d'abord et étendu par la suite aux femmes.

Nous pourrions étendre la démonstration à d'autres droits et voir comment l'exercice réel de la plupart d'entre eux a fait l'objet d'un combat difficile qui est loin encore d'être terminé.

Ajoutons même que l'élargissement progressif des droits est très loin d'avoir suivi un développement positif linéaire.

Il y a eu, spécialement dans le second quart du XX<sup>e</sup> siècle, des périodes de régression brutale. Elles correspondent au développement du fascisme dans les pays capitalistes développés. Le fascisme s'est imposé comme système dominant dans certains d'entre eux (Italie, Allemagne, Grèce, Espagne, Portugal), a marqué des points dans une série d'autres.

Il a tenté de s'imposer sur le plan international à travers l'entreprise hitlérienne qui a conduit à la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Le fascisme c'est la remise en cause, la négation même de l'essentiel des droits de l'homme. Il est intervenu là où la bourgeoisie dominante s'est sentie hors d'état de maintenir, par ses techniques et ses institutions traditionnelles, un équilibre qui lui soit favorable, entre la nécessité de conserver pour elle les prérogatives du pouvoir et la contestation de ce rôle privilégié par des courants organisés de plus en plus importants.

## **SUR SES BASES VERITABLES**

Le recours à ces méthodes est la négation même du caractère idéaliste et transcendant des droits de l'homme dont le maintien ou l'abolition apparaît comme fonction de l'évolution des rapports de force des classes à l'intérieur même de la société. L'inégalité économique et sociale qui subsiste rend illusoire dans de nombreux cas les possibilités d'exercice de droits pourtant juridiquement reconnus mais qui conservent un caractère plus formel que réel.

Cet effet des inégalités économiques et sociales sur les possibilités réelles d'utilisation et d'élargissement des droits devient de plus en plus perceptible au fur et à mesure que le développement des forces productives entraîne un relèvement général du niveau d'existence et crée les possibilités de fournir à chaque individu un minimum de liberté économique. Le problème des libertés fonda-

mentales est progressivement posé sur ses véritables bases. Il devient de plus en plus clair que les droits politiques et individuels tels qu'ils ont été formulés dans la Déclaration de 1789 ne pourront être exercés dans leur plénitude que dès l'instant où un minimum de droits économiques et sociaux seront garantis à chaque membre du corps social.

C'est la démonstration d'une des données essentielles du fonctionnement de la société : la prééminence des facteurs économiques et sociaux et de leur rôle fondamentalement déterminant. Cette notion se dégage des expériences de la vie sociale.

Elle trouvera son expression théorique dans l'élaboration de la conception des lois du développement de la société que constitue le marxisme. Celui-ci en tant qu'idéologie des classes appelées à assurer l'éviction de la bourgeoisie comme force dominante dans la société en évolution jouera à certains égards un rôle du même genre que celui assumé par le mouvement des encyclopédistes à la veille de l'effondrement du régime féodal.

Le rôle décisif en cette matière a cependant été joué, dans la pratique, par la Révolution d'Octobre.

Tenant une application concrète de l'idéologie marxiste, construisant une société réelle sur des bases nouvelles et assurant son existence d'abord et son développement rapide ensuite, faisant passer le socialisme de l'aspiration théorique à la réalisation pratique, les révolutionnaires de 1917 ont fait de l'octroi et de la garantie des droits économiques et sociaux un des fondements du nouveau système. L'appropriation collective des moyens de production a éliminé pour l'essentiel la possibilité de la constitution d'une classe économiquement dominante.

Ont été déterminés les droits pour chaque membre de la société à la sécurité sociale, au travail, au libre choix du travail, à la protection contre le chômage, à l'égalité du salaire pour un travail égal, à une rémunération équitable et satisfaisante du travail, au repos et aux loisirs par la limitation de la durée du travail et l'obtention de congés périodiques, à la défense de la santé, à la sécurité économique minimum en cas de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou de survenance d'événements exceptionnels, à la protection de la maternité et de l'enfance, à l'éducation et l'enseignement gratuits et généralisés.

Sans doute, la plupart de ces droits apparaissent-ils comme une des résultantes normales du développement de la société, sans doute un certain nombre d'eux trouvaient-ils déjà leur place dans les revendications élaborées par les forces progressistes dans les sociétés économiquement avancées, il n'en demeure pas moins que leur réalisation globale dans un système d'Etat a exercé une influence extrêmement grande sur la conception générale des droits de l'homme et sur celle de la hiérarchie et des liens de dépendance qui existent entre eux.

Cette influence trouvera son expression dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée Générale de l'O.N.U. (le 10 décembre 1948) mais également dans une série de Constitutions nouvelles promulguées aux lendemains de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale (Italie, France...).

Les droits économiques et sociaux qui jusque là avaient été négligés ou n'avaient fait que des apparitions épisodiques ou fragmentaires prennent une importance de premier plan et acquièrent une valeur au moins égale à celle des droits politiques et individuels. Ils sont considérés, à juste titre, comme constituant la garantie efficace de l'exercice de ces derniers. Il est indispensable de voir toutefois si cette rectification essentielle n'a pas entraîné certains déséquilibres.

Il existe des tendances dans les pays socialistes, où la primauté des droits économiques et sociaux est consacrée non seulement dans les Constitutions mais dans la pratique sociale, non pas de négliger complètement les droits politiques et personnels — ils sont en effet repris dans les textes constitutionnels et reconnus dans les engagements internationaux — mais de leur attribuer une valeur seconde et dépendante, de réduire leurs possibilités d'exercice en s'appuyant sur la raison d'Etat et la nécessité prioritaire de la protection du régime, de suspendre ou de postposer, en fait, l'application de certains d'entre eux.

Ces tendances reposent sur une série de raisons.

Tout d'abord des raisons conceptuelles.

La prise de conscience juste et théoriquement élaborée par l'ensemble de l'idéologie marxiste de l'influence déterminante et décisive des facteurs économiques et sociaux dans la construction et le développement de la société conduit à considérer les droits politiques et personnels comme subordonnés et secondaires.

Théoriquement la hiérarchie n'est pas erronée et il est exact que l'exercice des droits politiques et personnels risque d'être réduit ou même purement formalisé s'il ne trouve pas une base dans un ensemble de droits qui structurera les libertés économiques et sociales.

Toutefois on ne peut considérer que l'organisation et la garantie de ces libertés fondamentales entraînent automatiquement le développement des droits politiques et personnels. Ceux-ci ont leur existence propre. Ils sont l'expression des transformations qui se produisent dans la société et qui lui fournissent ses nouvelles superstructures politiques et éthiques. Les mutations dans ces domaines sont souvent plus lentes à réaliser et réclament une volonté politique patiente et persistante.

L'existence de tendances économistes trop marquées, — le besoin d'assurer, pour des motifs de survie, un processus accéléré du développement économique de la société — créent le risque de voir les droits politiques et personnels renvoyés à l'arrière plan ou postposés. Ce qui est considéré comme dépendant et secondaire en arrive aisément à apparaître comme d'importance plus relative ou tout au moins comme susceptible d'être réalisé sur une plus longue durée.

Ainsi s'altère l'idée que le dépendant n'est néanmoins pas séparable de l'ensemble et que l'équilibre d'une société réclame un fonctionnement simultané de tous les droits qui d'ailleurs s'épaulent mutuellement. Cette nécessité est cependant plus grande encore dans une société qui se réclame d'une conception de démo-

cratie complète et avancée et se considère comme l'expression la plus achevée de cette conception, réalisable au stade historique actuel.

Interviennent également des raisons historiques.

Nous avons examiné plus haut le cheminement complexe des droits de l'homme plus particulièrement dans les pays capitalistes avancés, nous avons vu la diversité de leurs origines et l'importance des luttes organisées pour assurer leur élargissement.

## **UN AUTRE CHEMINEMENT**

Mais ces exemples n'ont pas une portée universelle. Les problèmes posés l'ont été de façon variable de pays à pays et ont dépendu des conditions du développement historique de chacun d'entre eux.

Si pour la période féodale, nous retrouvons en Russie des situations et des luttes du genre de celles qui se sont produites dans les pays de l'Ouest : révoltes paysannes, conflits religieux, opposition entre le pouvoir centralisateur et les groupes écartés de la direction des affaires publiques, il n'en va pas de même pour la période capitaliste.

La rupture entre le régime féodal et le régime capitaliste ne s'est pas produite dans les formes achevées vécues au moment de la révolution française.

Les survivances féodales y ont été beaucoup plus profondes et plus tenaces.

La montée du capitalisme y a été beaucoup plus tardive et plus fragmentaire. Elle s'est développée dans un nombre restreint de centres industriels et urbains.

Si elle s'est appuyée sur des couches de la bourgeoisie nationale limitées en nombre (restées souvent étroitement liées aux structures féodales et parfois même encore confondues avec elles), elle a été autant le fait d'apports étrangers et est souvent apparue comme un phénomène de la « colonisation » à laquelle se livrait en Russie le capitalisme de certains pays de l'Ouest industriellement avancés.

Politiquement la révolution démocratique bourgeoise interviendra avec un grand retard. Elle sera pour le surplus de très courte durée, bousculée par la révolution socialiste que les conditions exceptionnelles nées de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale — et leur utilisation par une classe ouvrière extraordinairement audacieuse et avertie, aura rendue nécessaire et possible.

Cette évolution particulière a eu pour effet de placer à l'avant plan les libertés économiques et sociales qui ont été instaurées dès le départ parce que constitutives de l'essence même du régime nouveau et indispensables pour assurer sa consolidation, son développement rapides et la sauvegarde contre les entreprises de l'étranger.

Par contre l'U.R.S.S. n'a pas eu à connaître le long cheminement à travers lequel durant le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle les classes non possédantes des pays capitalistes avancés ont lutté pour obte-

nir l'exercice des libertés politiques et personnelles et leur transformation de droits formels en droits réels.

Il s'en suit pour la société soviétique une tendance à une appréciation schématique et avant tout critique de l'ensemble des droits de l'homme dans les pays capitalistes avancés.

Les droits formulés dans la Déclaration de 1789 lui apparaissent davantage dans leur aspect de construction élaborée par la classe possédante en vue de sauvegarder ses intérêts propres et d'assurer sa défense contre toute contestation mettant en cause sa position dominante.

Quand ils dépassent ce cadre, elle les considère comme essentiellement formels, a tendance à sous-estimer la possibilité de leur utilisation, retient avant tout les multiples moyens inaugurés par la bourgeoisie pour en contrecarrer ou en empêcher l'exercice, perçoit d'une façon insuffisante l'ampleur et l'importance des luttes qui se sont déroulées à leur sujet et la portée des résultats qu'elles ont permis d'obtenir.

Nous trouvons aussi une appréciation limitée de la signification de ces droits pour l'ensemble du corps social. On semble percevoir malaisément que l'affirmation de ces droits aux origines multiples, que leur mise à l'avant plan dans certains moments révolutionnaires, que leur présentation comme les soutènements d'une société idéale plus juste et plus humaine leur confèrent un certain caractère mythique et en font une des pièces importantes de l'armature idéologique de la société. C'est une illustration de la théorie de la transformation de l'idée en force réelle quand cette idée pénètre les masses et est prise en charge par elles.

Pour le surplus la conquête même fragmentaire de certains droits à travers de longues luttes dont ils sont l'objet donne à ces droits une valeur nouvelle. Elle en fait les signes tangibles de l'efficacité des luttes entreprises et des possibilités d'un développement démocratique. Ces droits prennent forme d'acquis irréversibles dont la mise en cause n'est pas acceptée et qui devront nécessairement prendre place dans des projets de transformation de la société. En cas de transformation accomplie il sera indispensable qu'ils soient inscrits dans l'armature éthique et juridique de la société nouvelle. Ces droits à travers les luttes ont progressivement perdu leur caractère formel pour devenir des droits réels.

Dans l'examen de l'évolution des droits de l'homme et des conditions de leur apparition, nous avons constaté que celle-ci correspondait à la division de la société en classes.

Il existe l'idée, reprise par certains théoriciens des pays socialistes, que le développement de la société socialiste et le passage progressif de celle-ci à une société sans classe, devait modifier la conception même des droits de l'homme, transformer leur degré d'utilité et provoquer la réalisation spontanée et quasi automatique de certains d'entre eux.

La conception est développée que l'obtention et la garantie des principaux droits économiques et sociaux résultant des principes mêmes de la société et de ses modes de fonctionnement

règlent ipso facto l'existence et l'exercice d'un certain nombre d'autres droits, entre autres ceux des rapports entre gouvernants et gouvernés, ceux relatifs à la protection contre l'arbitraire et ceux relatifs au contrôle de la direction de l'Etat.

Il est certain que le passage à un nouveau mode d'organisation économique et sociale exerce une influence déterminante sur l'ensemble des droits de l'homme et pose le problème de l'exercice et de la garantie de ceux-ci dans des termes différents.

Il n'en demeure pas moins qu'une société nouvelle s'orientant vers la disparition des classes ne se transforme pas immédiatement et automatiquement en société de démocratie achevée.

Les survivances anciennes, surtout celles qui ont pénétré la conscience des hommes, demeurent vivaces durant une longue période et exercent des influences négatives. D'autre part, le développement vivant de la société est générateur de contradictions multiples, même si elles deviennent non contradictoires. Elles sont d'ailleurs les moteurs de son évolution et de son perfectionnement. Ces contradictions ne peuvent être résolues par les décisions autoritaires des seuls groupes dirigeants, même si ceux-ci trouvent la légitimité de leur pouvoir dans un consensus général.

Elles réclament au contraire une confrontation organisée permanente à laquelle est associé l'ensemble du corps social.

Elles postulent un fonctionnement démocratique élargi dans tous les domaines, une activité créatrice multiforme et généralisée.

## **INDISPENSABLE**

Dans la société soviétique, certaines contradictions qui existent entre les structures dirigeantes qui assument les responsabilités essentielles du pouvoir en fait et même en droit, et l'ensemble du corps social, ont été alimentées par un ensemble de circonstances qui font encore sentir leurs effets à l'heure présente. Tout d'abord les conditions mêmes de l'instauration de la société socialiste où le rôle déterminant a été joué par une avant-garde limitée en nombre, d'une capacité politique exceptionnelle et ayant eu l'audace et la lucidité de bousculer les règles de l'évolution traditionnelle en utilisant au moment opportun les circonstances extraordinaires résultant entre autres de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale.

L'ampleur des tâches accomplies et la valeur des résultats obtenus par l'action de ces groupes dirigeants leur a conféré un immense prestige et ont légitimé aux yeux des masses l'exercice par eux d'un rôle dominant.

La persistance de ce rôle dominant a été considérée comme nécessaire en raison même des conditions dans lesquelles se sont déroulés la consolidation et le développement de la société socialiste.

A la différence du régime féodal et du régime capitaliste — dont la période de stabilisation a été relativement courte — et qui ont rapidement éliminé les risques d'un retour offensif de l'ancien régime, la société socialiste a vécu depuis son origine dans un

climat d'hostilité et a eu à faire face à la fois aux tentatives d'interventions directes et armées venant de l'extérieur et aux entreprises multiples de désagrégation interne provoquées et soutenues par le capitalisme international.

L'histoire de l'Union Soviétique est marquée par la guerre d'intervention au lendemain même de la Révolution d'Octobre, par la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, par la « guerre froide », par les multiples manifestations d'un antisoviétisme virulent qui depuis soixante ans sont menées avec une continuité sans faille et une diversité exceptionnelle de moyens.

Cette situation a conféré aux mesures de défense du régime une importance primordiale; ce stade n'est pas encore dépassé à l'heure présente.

Elle a provoqué une tendance au maintien de certaines pratiques autoritaires considérées comme inévitables et même nécessaires pour des raisons d'efficacité immédiate. Elle a entraîné des restrictions et des retards dans le libre exercice d'une série de droits, spécialement dans le domaine des droits personnels.

Cette orientation a été facilitée, au surplus, par les traditions historiques. La longue période féodale a laissé des traces dont toutes les séquelles ne sont pas encore totalement éliminées surtout dans la conscience des hommes. L'extrême brièveté de la période de démocratie bourgeoise n'a permis ni la maturation des droits qui lui sont inhérents, ni le développement des luttes de masse pour en rendre effectif le libre exercice.

Les conditions de l'instauration du socialisme ont fait apparaître les droits de l'homme plus comme un acquis de départ émanant des principes mêmes de la société que comme les résultats d'une élaboration permanente tendant à résoudre progressivement les contradictions inhérentes au développement d'une société. Et cependant, cette élaboration permanente nous paraît indispensable même dans une société socialiste. Elle affecte un certain nombre de droits dont le libre exercice est insuffisamment développé ou volontairement réduit pour des raisons d'opportunité politique ou sociale.

Nous pensons particulièrement aux droits mettant l'ensemble des citoyens en mesure de participer de la manière la plus directe possible à l'administration et à la gestion de la propriété collective et de l'Etat, et d'exercer ainsi leur pouvoir créateur, impératif du fonctionnement optimum d'une société socialiste et garantie de son élargissement démocratique.

Nous pensons également aux droits organisant un véritable contrôle démocratique permanent du fonctionnement régulier des institutions et des rouages de la société, de la valeur et de la qualification de ses organes de représentation et d'exécution.

Nous pensons enfin à l'ensemble des droits mettant les citoyens à l'abri de l'arbitraire dans tous les domaines et leur garantissant l'exercice réel de toutes les libertés légalement reconnues.

Une réponse est souvent faite quand ces remarques sont formulées : l'affirmation que la société socialiste est construite par

rapport à toutes les autres sur une base démocratique élargie, que les fondements économiques et sociaux du système impliquent et garantissent l'existence des libertés fondamentales, que la Constitution protège contre toutes les formes de l'arbitraire, que les modalités d'élection des organes directeurs et l'existence d'un parti, fortement structuré, jouant le rôle de moteur essentiel de la société, rendent négligeables les possibilités d'irrégularités et d'abus du pouvoir.

Cette vue correspond mal à ce que l'on sait des règles de fonctionnement et de développement d'une société avec les contradictions et les aléas inévitables qu'elles comportent.

Elle a d'ailleurs été contredite par des faits historiques.

Les phénomènes de ce qu'on est convenu d'appeler le « stalinisme », la durée prolongée de celui-ci, les manifestations d'arbitraire poussées jusqu'aux crimes, les multiples violations de la légalité socialiste auxquelles il s'est livré, l'exaspération des pratiques bureaucratiques, le népotisme qui l'a accompagné, sont la démonstration que le socialisme n'est pas à l'abri des déviations et des perversions par la seule vertu du système et des principes sur lesquels il repose.

L'existence d'une Constitution consacrant l'existence des droits démocratiques les plus larges et en garantissant l'exercice, de même que la présence d'un parti investi de pouvoirs les plus vastes et dont la fonction essentielle était de promouvoir le développement harmonieux de la société soviétique, n'ont pas été en mesure d'empêcher les dérèglements majeurs qui se sont produits.

Sans doute la société soviétique, à travers le XX<sup>e</sup> Congrès du P.C.U.S., a-t-elle trouvé en elle-même et sans interventions extérieures, la force de dénoncer les excès et les crimes commis, d'y mettre un terme et de redresser les règles de fonctionnement.

C'est à coup sûr un signe de santé politique d'une importance et d'une signification extrême, test irréfutable de la solidité et de la valeur des principes sur lesquels la société a été construite. Il n'en demeure pas moins que pour des raisons multiples dont les moindres ne sont pas la situation internationale et la persistance d'un antisoviétisme exacerbé, la dénonciation des fautes n'a pas été poussé jusqu'au bout et l'analyse des causes profondes et organiques du phénomène n'a été que timidement entreprise et surtout rendue publique.

L'enseignement qui se dégage de ces faits c'est qu'une société socialiste n'est pas en soi et par sa seule vertu prémunie contre les risques de perversions graves et de détournement de ses règles fondamentales de fonctionnement.

C'est pourquoi elle a besoin de vérifier le fonctionnement démocratique de ses institutions, de développer la vie démocratique à tous les échelons, de rechercher et de fournir les garanties les plus solides au libre exercice de l'ensemble des libertés essentielles qu'elle a proclamées.

Nous avons estimé indispensable d'aborder la question de l'évolution des droits de l'homme en Union Soviétique, dans un

régime socialiste, dans le souci d'avoir une vue d'ensemble du problème depuis ses origines jusqu'à son stade actuel.

Nous pensons qu'il est juste de procéder à une certaine démystification de la question, pour certains qui confèrent à toute réalisation du régime socialiste une perfection innée, un fonctionnement exempt de carences importantes ou de défauts graves.

Les droits de l'homme s'y présentent dans des formes spécifiques liées au caractère de la société, à ses conditions d'évolution marquées par une tradition antérieure, aux circonstances créées par la situation politique générale et les incidences qu'elles ont sur la vie interne du pays.

Dans le domaine des droits économiques et sociaux, l'apport du régime socialiste a été d'un poids inestimable. Il a conféré à ces droits la place déterminante qui leur revient. Cette réévaluation ne s'est pas opérée dans le seul pays concerné. Elle a acquis une importance universelle et a été reconnue, tout au moins tendanciellement, comme souhaitable en tous lieux. On en trouve la preuve dans son incorporation dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée aux Nations Unies en 1948, dans le fait qu'elle est l'objet d'une des conventions fondamentales de l'O.N.U. de 1966 sur les droits de l'homme, dans les reflets qu'on en trouve dans un certain nombre de constitutions contemporaines.

L'élargissement et la consolidation des libertés fondamentales sont un lent cheminement qui marque la montée progressive des sociétés humaines vers une perfection plus grande et qui débouchera après des évolutions qui sont loin d'être achevées sur une véritable Déclaration Universelle qui sera autre chose qu'une simple déclaration d'intentions.

L'évolution des droits dans un régime socialiste, avec ses apports positifs comme avec ses difficultés et ses manquements, constitue une étape de ce cheminement, étape dont il est utile de retenir les enseignements.

#### Dans de prochaines livraisons :

- Le FDF, une étude de Jacques Moins
- Le statut de l'enseignement subventionné, par Rosine Lewin
- Le théâtre pour enfants : pourquoi, comment ?

## Le combat des sidérurgistes d'Athus

Avec son usine installée à côté de la frontière belgo-luxembourgeoise, tout près de Longwy en France, Athus est vraiment au bout de notre petit monde. Mal placée donc pour susciter des passions dans la capitale, et même pour faire « la une » des journaux.

Et pourtant, la lutte menée par les sidérurgistes d'Athus pour défendre leur droit au travail a défrayé la chronique pendant plusieurs semaines à la fin de l'été, forçant l'attention des plus récalcitrants. Le 5 septembre 1977, un accord belgo-luxembourgeois signalait l'arrêt de mort de l'usine d'Athus.

Aujourd'hui, on l'a un peu oublié : c'est davantage de Cockerill et du triangle de fer carolorégien qu'on parle, de Glaverbel et des ACEC. Demain, on en reparlera. En tout état de cause, le combat des travailleurs d'Athus — qui ne date pas d'hier d'ailleurs — mérite d'être analysé : marqué par des caractères très particuliers, il est aussi à beaucoup d'égards semblable au combat de tous les travailleurs de ce pays contre les licenciements, les fermetures d'entreprises, le chômage. Les interrogations qu'il suscite concernent tout le mouvement ouvrier et démocratique.

Ce dossier s'ouvre par l'historique d'une petite société vieille de plus d'un siècle, qui pendant longtemps figura dans la liste des innombrables unités de production industrielle contrôlées par la Société Générale. Il rappelle ensuite la lutte des travailleurs et examine la portée de l'accord du 5 septembre.

## PLUS D'UN SIECLE

La *Société des Hauts Fourneaux d'Athus* fut créée en 1872. Elle produisit d'abord seulement de la fonte mais la découverte du procédé Thomas, dont elle acquit la licence, lui permit bientôt de fabriquer de l'acier en utilisant les minerais phosphoreux des bassins de Briey et du Grand-Duché.

L'entreprise entama dès lors une carrière qui allait se caractériser par une série de fusions entraînant la concentration de son activité au sein de sociétés géantes. En 1911, les *Hauts Fourneaux d'Athus* fusionnent avec la *S.A. de Grivegnée* pour former la *S.A. d'Athus-Grivegnée* qui fusionne en 1927 avec les *Aciéries d'Angleur* pour former la *S.A. d'Angleur-Athus*, laquelle fut absorbée en 1945 par la *S.A. John Cockerill*.

Pendant près de trente ans, de 1945 à 1973, l'usine d'Athus sera dès lors une simple « division d'Athus » de Cockerill, elle-même contrôlée par la *Société Générale*. (Après la fusion de *Cockerill* et de *La Providence*, en 1966, elle fera partie, avec l'usine de Marchienne, du « Groupe B » de Cockerill, spécialisé dans les produits longs).

Durant toute cette période, les dirigeants de Cockerill se souciaient fort peu du développement d'une usine dont la situation géographique était devenue défavorable. La découverte outre-mer de gisements de minerai à haute teneur (60 % et plus alors que le minerai lorrain ne contient que de 28 à 30 % de fer) la défavorise en effet par rapport aux entreprises situées au bord de la mer ou des grands fleuves. De plus, le coke nécessaire aux hauts fourneaux doit être amené de très loin et les produits de l'usine doivent supporter des frais de transport plus élevés.

Comme en témoigne le tableau ci-dessous, la production d'Athus n'augmentait pas, oscillant entre 450.000 et 500.000 tonnes d'acier brut par an.

1959	.....	450.000 t.	1966	.....	439.000 t.
1960	.....	472.000 t.	1967	.....	447.000 t.
1961	.....	436.000 t.	1968	.....	476.000 t.
1962	.....	454.000 t.	1969	.....	504.000 t.
1963	.....	470.000 t.	1970	.....	475.000 t.
1964	.....	479.000 t.	1971	.....	487.000 t.
1965	.....	478.000 t.	1972	.....	503.000 t.

Or la production *totale* de la sidérurgie belge doubla largement entre-temps, passant de 6.358.000 t. en 1959 à 14.452.000 t. en 1972.

Le seul investissement important effectué pendant cette période fut la construction d'une installation de préparation de charges aux hauts fourneaux mise en route en novembre 1963 dont le coût fut estimé à 900 millions F. Cette installation, déclara-t-on à l'époque, permettait de réduire la mise à mille de coke ce qui entraînait une réduction importante du prix de revient. (Rapport annuel de Cockerill, 1965).

Par la suite, après la fusion de *Cockerill* et de *La Providence*, il fut décidé de spécialiser l'usine d'Athus dans la fabrication de ronds à béton. On y installa dès lors un train de laminage qui

démarré en 1971 et l'opération fut présentée comme un nouvel investissement. Il s'agissait en réalité du transfert et de l'utilisation de certains éléments d'un train arrêté à Marchienne qui subit les adaptations nécessaires à sa reconversion.

Dès cette époque, il fut question de fermer l'usine d'Athus que les dirigeants de Cockerill considéraient, paraît-il, comme un « boulet » qu'ils étaient contraints de traîner pour des motifs sociaux. En 1968, des rumeurs d'une fermeture possible avaient en effet déjà entraîné une réaction vigoureuse des travailleurs et de leurs organisations syndicales qui contraignit Cockerill à donner des garanties à moyen terme : il n'y aurait pas de fermeture avant dix ans.

A la fin de 1972, la direction de Cockerill entama toutefois des négociations avec les dirigeants de la *Minière et Métallurgique de Rodange* (contrôlée par le groupe *Bruxelles Lambert*) en vue de la fusion des deux entreprises.

## LA FUSION AVEC RODANGE

Les *Hauts Fourneaux de Rodange*, également créés en 1872 furent repris en 1905 par *Ougrée-Marihaye*. Ils ne produisaient alors que de la fonte et c'est en 1908 qu'on y construisit une aciérie.

Avant de fusionner ses activités industrielles avec celles de l'usine d'Athus, la *Minière et Métallurgique de Rodange* fut scindée en deux sociétés distinctes en décembre 1972.

La première, dénommée « *Compagnie luxembourgeoise pour l'audiovisuel et la finance* » (*Audiofina*), reprit le portefeuille comprenant des participations dans diverses sociétés métallurgiques et une participation importante dans la « *Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion* » (*Radio Luxembourg*).

La seconde société réunit les installations industrielles de Rodange et celles d'Athus pour former la *Métallurgique et Minière de Rodange-Athus* (MMRA), société de droit luxembourgeois.

*Cockerill* a conservé une participation de 33,33 % dans la MMRA pour l'apport de l'usine d'Athus, mais la *Cie Bruxelles Lambert* en devint le principal actionnaire avec une participation de 44 % lors de la fusion. En 1976, *Bruxelles Lambert* a toutefois cédé cette participation, ainsi que ses autres intérêts métallurgiques, à la *Financière de Ruau*, holding qui regroupe les intérêts que la *Cobepa* (Banque de Paris et des Pays-Bas) et le groupe *Frère* détiennent dans ce secteur (notamment Hainaut-Sambre et Thy-le-Château). Le groupe *Bruxelles Lambert* y possède de ce fait une participation de 25 %.

## « UN OUTIL ANCIEN »

Lors de la fusion opérée en 1973, les dirigeants de la MMRA déclarèrent que « l'intégration des usines de Rodange et d'Athus constituait de longue date un objectif des dirigeants des deux entreprises. Sa réalisation permet de rationaliser la production et d'envisager un programme d'investissement à moyen terme qui est une garantie du maintien, voire du développement de l'emploi dans

la région en même temps qu'elle doit assurer à notre société une rentabilité accrue ». (Rapport du conseil d'administration pour l'exercice 1973).

Dans cette perspective, Athus devait continuer à fabriquer des aciers destinés à la construction (ronds à béton), l'usine de Rodange développant sa production de rails et de matériel pour voies dont elle écoule une part importante à la SNCB. Cela devait assurer à la société fusionnée une production annuelle de 1,5 million de tonnes d'acier — chiffre presque atteint en 1974 (1.264.000 t.).

Si le rapport pour l'exercice 1974 annonce encore « la transformation de l'aciérie d'Athus dont la capacité passera de 500.000 à 750.000 tonnes/an », celui de l'exercice suivant signale que l'évolution de la conjoncture a incité la société à surseoir au montage de l'équipement destiné à absorber la production supplémentaire d'acier.

L'exercice 1975 se solda en effet par une baisse de la production de 44 % (708.000 t. contre 1.265.200 tonnes en 1974 pour les deux usines).

Le renversement de la conjoncture accentua également les différences entre les usines d'Athus et de Rodange. Alors que les rails produits dans l'usine luxembourgeoise trouvaient encore preneurs grâce aux commandes importantes de la SNCB, l'effondrement du marché des ronds à béton entraîna un recul de 60 % de la production de l'usine belge.

Cela amena les dirigeants de la MMRA à envisager d'autant plus sérieusement la liquidation pure et simple de l'usine d'Athus qu'ils avaient dû constater à quel point sa gestion par Cockerill avait été négligée.

Comme le déclara M. Richard Herlin, administrateur-directeur général de la MMRA, « quand nous avons repris Athus en 1973, nous nous sommes aperçus que l'outil était plus ancien que supposé avec, par ailleurs, une productivité très mauvaise et un relâchement de l'organisation... L'outil est ancien. Les hauts fourneaux n'ont pas de périphériques très intéressants, l'aciérie était équipée exclusivement pour les ronds à béton, ce qui ne permettait pas d'y faire des aciers durs, des aciers à rails. Les laminoirs à demi-produits n'avaient même pas de redresseuses convenables. Le train à ronds s'est arrêté tout seul, le train marchand avait été modernisé de façon insuffisante... » (« La Libre Belgique », 30 juillet 1977).

Il apparut bientôt que l'accord signé le 5 février 1973, au moment de la fusion entre Athus et Rodange, au Comité de concertation de la politique sidérurgique ne serait pas respecté. Cet accord avait stipulé qu'une série de mesures seraient prises pour ranimer l'activité dans le Sud-Luxembourg. Il prévoyait le maintien d'un site industriel valable à Athus et de nouveaux investissements hors sidérurgie destinés à créer de nouveaux emplois dans la région.

Rien ne fut fait dans ce sens et l'emploi ne cessa de diminuer à l'usine d'Athus. Alors qu'elle occupait 2.298 travailleurs lors de la fusion, leur nombre est descendu à 2.090 au 31 décembre 1975 et il a continué à diminuer par la suite. (1.800 en mars 1977, 1.600 en juillet).

## TOUJOURS DES PROMESSES NON TENUES

Les menaces se précisèrent bientôt : la direction de la MMRA envisageait des mesures de « répartition du travail » qui tendaient à porter de deux à quatre le nombre des hauts fourneaux à Rodange, et de deux à zéro à Athus.

Aussi les organisations syndicales du Sud-Luxembourg, d'accord avec celles de Rodange, réagirent-elles avec vigueur. A l'appel du front commun syndical, une grève de 24 heures eut lieu, compacte, le 8 novembre, à l'usine d'Athus. Mais le lundi 8 novembre, ce fut aussi dans la petite cité d'Athus, une fervente manifestation populaire : autour des ouvriers c'est toute la population qui manifestait pour le droit au travail. Les volets étaient baissés, les petites et moyennes entreprises avaient, elles aussi, répondu à l'appel des organisations syndicales, Athus était décrétée « ville morte », mais sa volonté de vivre, exprimée par 4.000 citoyens trouva un écho jusque dans les églises du doyenné de Messancy.

Cette action aboutit à un accord, conclu le 14 décembre 1976, garantissant une répartition équitable du travail entre les usines d'Athus et de Rodange. Mais, pas plus que le précédent, cet accord ne fut respecté par la direction de la MMRA : le « programme de travail » annoncé aux travailleurs à la fin du mois de mars 1977 comportait l'arrêt presque total de l'usine d'Athus du 10 avril au 30 juin, alors que l'essentiel de l'activité se poursuivrait à Rodange. Le plan prévoyait 19.800 journées de chômage à Athus, et 1.200 journées à Rodange : curieuse répartition du travail...

Rien d'étonnant dès lors si le 28 mars l'usine d'Athus est à nouveau paralysée par une grève, et cette fois, occupée par le personnel qui répond ainsi à une initiative du front commun syndical. Objectifs de la grève et de l'occupation : défendre l'emploi, obtenir une prime de gratification. Le patronat, bon prince, s'engage à payer immédiatement les 95 % de la prime mais ne concède pas la moindre modification à son « programme de travail ». Cependant, à la suite d'un vote par bulletins secrets, les travailleurs décident de reprendre le travail après trois jours de grève.

Les semaines qui suivent voient se succéder d'innombrables réunions regroupant ministres belges et luxembourgeois, représentants de la MMRA et des groupes financiers intéressés et représentants des organisations syndicales belges et luxembourgeoises.

Elles n'aboutissent à aucun résultat et confirment par ailleurs que la direction de la MMRA ne se considère pas comme tenue par l'accord de la Conférence nationale de la sidérurgie du 5 mars 1977 par lequel « le patronat de la sidérurgie s'engage à ne pas procéder à des licenciements collectifs d'ici la fin de l'année ». Bien que la MMRA soit contrôlée par des groupes financiers belges, sa direction estime que cette disposition ne la concerne pas parce que cette société a son siège social au Grand-Duché et qu'elle est donc « une entreprise de droit luxembourgeois avec une unité technique située en territoire belge ».

En même temps, les menaces contre Athus se confirment. Par la voix de son ministre de l'Economie nationale, M. Marcel Mart, le gouvernement grand-ducal fait savoir qu'il estime nécessaire de supprimer 1.400 emplois à Athus, dont 800 par licenciements. Les

négociations engagées aussi bien entre les ministres belges et grand-ducaux qu'entre ceux-ci et les représentants des groupes financiers n'aboutissent à aucun résultat, les travailleurs d'Athus occupent à nouveau leur usine le 27 juillet.

## LA MARCHÉ POUR L'EMPLOI

Avant cela, d'autres actions avaient témoigné de leur résolution de ne pas laisser étouffer leur voix. Le 5 juillet, commençait au départ d'Athus, une Marche pour l'emploi qui, préparée par la FGTB régionale dans un réel enthousiasme, avait bénéficié de l'appui de couches très larges de la population. Beaucoup de commerçants, d'étudiants, de cultivateurs avaient soutenu cette initiative (fût-ce par l'achat d'un disque des chansons de Jules Kaps — « Les derniers Indiens » notamment —, dont 3.000 exemplaires furent vendus au profit des ouvriers d'Athus). Elle devait, via Marche-en-Famenne, amener 300 « marcheurs » à Bruxelles (1). Il s'agissait de revendiquer en haut lieu la création « dans un avenir immédiat » de 18.000 emplois dans la région — 18.000 emplois que l'on pouvait, selon Joseph Binet, secrétaire régional de la FGTB (2) répartir grosso modo dans les secteurs de fabrications métalliques, du bois, des ardoisières, du tourisme, de la culture maraîchère, de l'industrie alimentaire, des services administratifs (dans la perspective d'une décentralisation effective).

Les pourparlers qui, au terme de la marche, se déroulèrent à Bruxelles avec le ministre des Affaires économiques, Willy Claes, ne parurent guère encourageants aux délégués des travailleurs athusiens. Rappelant que le plan gouvernemental de relance de l'emploi prévoyait la création de 2.200 emplois dans la province du Luxembourg, le ministre proposait dans l'immédiat d'éviter la fermeture de l'usine d'Athus grâce à un emprunt d'un demi-milliard sous garantie de l'Etat. Quelques jours après, le même ministre devait, au cours d'une conférence de presse, souligner la gravité de la crise et déclarer que cinq à dix ans étaient nécessaires pour mettre en œuvre une nouvelle politique industrielle.

Pour les dirigeants régionaux de la FGTB, la Marche pour l'emploi devait être la dernière manifestation pacifique « si rien de concret ne ressortait des engagements ministériels ».

## RADICALISATION

L'occupation de l'usine d'Athus, commencée le 27 juillet, si elle constitue à coup sûr une radicalisation de l'action, reste cependant pacifique et disciplinée. Les rares actes de vandalisme — montés en épingle par la presse de droite — furent désavoués sans équivoque par les organisations syndicales. Mais il s'agira d'une occupation active, animée, marquée d'un bout à l'autre d'initiatives dont l'objectif était obstinément le même : ne pas permettre que le pouvoir ou l'opinion publique oublie Athus. Assemblées généra-

---

(1) De fait, les participants à cette action avaient valeureusement marché d'Athus à Marche, et c'est ensuite en autocars qu'ils avaient joint la capitale.

(2) Interview du « Drapeau Rouge » le 8 juillet 1977.

les fréquentes, information systématique, délégations d'abord au siège arlonnais de l'ONEM, puis au siège du Parlement européen à Luxembourg et au siège de la CEE à Bruxelles, occupation symbolique de la gare d'Arlon, blocage de routes ou de postes de douane, rencontre de syndicalistes belges et grand-ducaux, opération « portes ouvertes » à l'usine même : voilà quelques-unes des formes qu'a revêtues l'action ouvrière pendant les trois semaines que dura l'occupation de l'usine d'Athus.

Le dynamisme de cette action prend tout son sens quand on sait ce qu'est la classe ouvrière dans la province du Luxembourg, où tant d'ouvriers sont encore des agriculteurs occasionnels, où pèse si lourdement le poids de l'idéologie dominante, où l'hétérogénéité est plus qu'ailleurs facteur de division et de faiblesse (3). Le combat régional pour l'emploi a atteint au cours de l'été 1977 une consistance sans précédent. Il s'est déprovincialisé et politisé — en ce sens que la nécessité de donner à la lutte syndicale un prolongement politique et une dimension nationale et européenne a été perçue plus que jamais auparavant.

Et cependant, ce combat multiforme et ardent ne parvint pas à atteindre ce qu'il avait défini comme son objectif principal : des garanties — et non de vagues promesses — de création d'emplois.

Le 18 août, les travailleurs décidèrent, par 416 « oui », 184 « non » et 14 bulletins blancs ou nuls, de reprendre le travail au ralenti le 22 août dans l'attente du résultat des négociations entamées — avec la participation du vicomte Davignon, commissaire de la CEE, et avec le concours de la direction du trust ARBED — en vue de restructurer la MMRA. Car, en bonne logique petite-européenne, une logique qui privilégie toujours les trusts, le commissaire Davignon avait demandé à l'ARBED d'entreprendre une expertise de l'ensemble du site Rodange-Athus, et l'avait prié de définir à quelles conditions le trust consentirait à s'intéresser à une restructuration de la MMRA. C'était permettre à l'ARBED de dicter ses conditions aux pouvoirs publics, seule hypothèse possible pour le vicomte Davignon.

## A PRENDRE OU A LAISSER

Les négociations débouchèrent sur un plan au cours du week-end des 3 et 4 septembre, et ce plan fut rendu public à l'issue d'une réunion du cabinet de politique générale. Il comprend deux volets : l'un, économique, l'autre social. Mais les travailleurs d'Athus qui le ratifièrent le 5 septembre, par 691 « oui », 94 « non » et 26 bulletins nuls, ne purent dissocier le volet social du volet économique, ni discuter la portée du second : il leur fallait accepter tout ou refuser tout.

Plus simplement, on leur demandait de voter pour 60 % de leur salaire ou pour 100 % de leur salaire. Il y eut beaucoup d'amertume, de colère, voire de désespoir dans le vote du 5 septembre. Certains mirent en cause le « diktat » du gouvernement; d'autres

---

(3) On lira (ou relira) avec intérêt l'étude de Jean Jacqmain parue dans les Cahiers marxistes de novembre 1976 « L'exotisme à la portée de toutes les bourses : la province du Luxembourg ». Le tiré à part de cette étude est disponible, contre envoi de 20 F.

parlèrent de « chantage »; il était évident pour tous que le volet économique n'avait pas fait l'objet d'une négociation avec les représentants syndicaux.

Comment avait-on pu en venir là, après tant de vigilance et de combativité ?

De très nombreux facteurs sont à prendre en compte.

Le combat des sidérurgistes d'Athus n'a pas été suffisamment soutenu sur les plans interprofessionnel et interrégional. On peut même se demander si parmi les sidérurgistes, le soutien a été à la hauteur de l'enjeu.

Les protagonistes eux-mêmes, peu entraînés à ce genre d'épreuves, ont été assez rapidement épuisés.

La solidarité de leurs camarades de Rodange a été symbolique : la pratique de la cogestion a formé ces travailleurs à considérer comme « extrémiste » toute revendication d'ordre qualitatif. Sur le plan politique, seuls les communistes — PCB et PCL — ont appelé les sidérurgistes de Rodange et d'Athus à s'unir.

Le front commun syndical n'a pas dans la région de consistance réelle et encore moins de permanence; les catégories de « calotin » et « anticalotin », ailleurs en voie de dépérissement, sont restées vivaces dans la province de Luxembourg, où le Parti catholique puis le Parti social-chrétien ont détenu la majorité pendant quelque 90 ans. Aucun soutien politique ne pouvait être attendu par les travailleurs du parti de MM. Nothomb et Herman — prodigue cependant en propos démagogiques. Quant au PSB, si ses parlementaires furent invisibles lors de la Marche pour l'emploi, ses ministres mirent tout en œuvre pour que l'accord du 5 septembre apparaisse comme original, positif, sinon remarquable.

Pour rappel, le volet économique de cet accord prévoit avant le 1<sup>er</sup> janvier 1978 la fermeture de l'usine d'Athus, exception faite de trois départements qui regroupent quelque 200 travailleurs (la chaîne d'agglomération, les torsadeuses, le moulin à scories). Il prévoit par ailleurs le maintien dans l'unité de Rodange, des hauts fourneaux, de l'aciérie, des laminoirs. Les travailleurs qui ne seront plus concernés par les activités sidérurgiques du site de Rodange seront placés dans une « division anticrise » par la MMRA, qui aura la responsabilité de leur trouver des emplois de reconversion.

Une société de diversification à laquelle participent les deux gouvernements, Cockerill et ARBED, recherchera les investissements susceptibles de redonner un emploi à ceux qui l'ont perdu.

Dans l'intervalle, une étude est entreprise par ARBED et Cockerill, avec le Bureau Mac Kinsey, « afin d'instaurer des synergies qui doivent garantir l'efficacité de la restructuration de la MMRA avec d'autres ensembles de l'industrie sidérurgique ». Les gouvernements belge et grand-ducal ainsi que la CEE participent à cette étude.

Le volet social met en place une « cellule de l'emploi », ASBL gérée par les pouvoirs publics et les organisations syndicales, financée par les pouvoirs publics et la CECA. Elle garantit aux travailleurs leur salaire pendant trois ans, suivant un taux dégressif (100 % pour la 1<sup>re</sup> année, 90 % pour la deuxième et 80 % pour la troisième).

me). Les travailleurs qui auraient trouvé un emploi, avec une rémunération inférieure à celle que leur assurait la MMRA, recevront de la cellule la différence entre l'ancien et le nouveau salaire.

Cette formule originale a suscité des commentaires parfois lyriques dans la presse socialiste. Il est vrai que le ministre Spitaels l'a portée sur les fonts baptismaux. Mais nous pensons que l'avis émis à ce propos le 6 septembre par le Bureau politique du PCB garde sa pertinence.

« Sur le plan social, il est incontestable que la lutte des sidérurgistes de la province de Luxembourg a arraché des avantages sociaux qui devraient d'ailleurs être étendus à l'ensemble des travailleurs victimes des fermetures et des démantèlements, déclarait le Bureau politique du PCB. Comme toujours en pareil cas, on n'a fait aucun cadeau aux travailleurs. C'est à leurs combats, à leurs démarches pressantes en direction des pouvoirs politiques et à la solidarité qui s'est déployée, qu'ils doivent les résultats obtenus dans ce domaine. »

« Le volet économique, par contre, poursuivait le communiqué du PCB, comporte une réduction massive de l'emploi alors que la « société de diversification », la « cellule de l'emploi » et autres « synergies » imaginées pour la circonstance n'apportent aucune garantie réelle en ce qui concerne la création d'emplois compensatoires dans le Sud-Luxembourg. Or les groupes financiers concernés sont surtout des groupes belges largement majoritaires au sein de la MMRA. Cockerill et la Financière du Ruau possèdent à elles seules plus de 77 % des actions de cette société « de droit luxembourgeois » et derrière elles se cachent la Société Générale, Bruxelles-Lambert et Paribas. Ces groupes ne sont pourtant liés par aucun engagement précis en ce domaine. Tout au plus Cockerill et l'Arbed assureront-ils pendant quelques mois la poursuite de la production des rares installations momentanément maintenues en activité. Ainsi, non seulement les requins de la finance bazarde notre potentiel de production, mais les pouvoirs publics les y aident financièrement et leur apportent une caution morale. »

C'est bien là l'essentiel.

Dans un éditorial du « Peuple » et du « Monde du travail », le président du PSB écrivait le 10 septembre que « dans le terrible contexte actuel de la crise économique mondiale, la solution (de la MMRA) est acceptable ». Acceptable, argumente André Cools, parce qu'il n'y a pas de miracle en économie (c'est vrai); parce que le dossier MMRA pourrissait depuis longtemps, notamment par la faute du PSC (c'est vrai); parce que... « nous (les socialistes)... avons refusé de subir la loi des groupes financiers, à quelque pays qu'ils appartiennent ». Eh ! bien, là, le propos nous paraît téméraire, car l'analyse minutieuse de l'accord auquel trois ministres socialistes, un ministre démocrate-chrétien, ainsi que le Premier ministre Tindemans ont collaboré, montre que les groupes financiers sortent indemnes de l'aventure et qu'ils ne se sont laissés imposer aucune mesure gênante pour eux, aucun contrôle, aucune réforme structurelle (4).

(4) Même la fameuse cellule de l'emploi risque d'être utilisée par des intérêts privés, en l'occurrence la firme Champion Spark-Plug, qui installe une division dans le zoning de Virton et se dispose à rogner sur les salaires du personnel en en faisant payer une part par l'ASBL cellule de l'emploi.

Etait-il possible de faire déboucher la négociation des 3 et 4 septembre sur d'autres résultats ? Sans jouer aux stratèges du Café du Commerce, on peut s'aventurer à répondre NON, si on se borne à poser le problème dans ces termes. Mais on ne peut l'enfermer et s'enfermer dans ce type de dilemme : *c'est bien avant les 3 et 4 septembre 1977, et bien ailleurs qu'en cabinet de politique générale que s'est posé le problème de l'emploi du Sud-Luxembourg.* Il s'est posé et continue de se poser — comme les autres problèmes de l'emploi d'ailleurs — en termes d'action syndicale interprofessionnelle, en termes d'action politique, en termes de pression des masses contre le pouvoir des groupes financiers. En choisissant, après les élections législatives du 17 avril 1977, d'apporter son concours au gouvernement de MM. Tindemans, Eyskens, Geens, Vanden Boeynants et Chabert, le parti socialiste a choisi une autre voie que celle qui consiste à entraîner les masses ouvrières et populaires contre le pouvoir économique. Les ministres socialistes s'ingénient incontestablement à atténuer les conséquences sociales les plus brutales de la crise. Mais dans le même temps, ils cautionnent la politique de crise d'un gouvernement qui reste dominé par le grand capital et les forces conservatrices. Ils collaborent à un gouvernement dont le chef se borne à vouloir gérer la crise. Il nous paraît significatif à cet égard que sur le plan social, latitude ait été laissée à Guy Spitaels de mettre au point et d'exalter sa cellule de l'emploi, mais que sur le plan de la politique industrielle, c'est le patronat sidérurgique qui a mené le jeu, sans concession. Cela indique clairement l'étroitesse de la marge de manœuvre dont disposent les ministres socialistes. Et on aurait tort, pensons-nous d'y voir l'effet de la spécificité luxembourgeoise.

Le comportement du ministre des Affaires économiques est le même quand il s'agit de l'ensemble de la sidérurgie, ou du textile. Il admet explicitement (5) que le « sauvetage » de la sidérurgie et du textile passe par de nouvelles restructurations destructrices d'emplois. Il estime légitime que le gouvernement se fonde, en ce qui concerne le secteur sidérurgique, sur le rapport du Bureau d'études américain McKinsey, ce même Bureau qui a conclu naguère à la liquidation de Fabelta et à l'absorption de la Sabena par la KLM. Et cela ne l'empêche pas d'attribuer au gouvernement un rôle d'arbitre, lors d'une concertation avec les partenaires sociaux à propos de restructurations à la McKinsey.

Où donc est la différence entre la gestion d'un Herman et celle d'un Claes ?

Athus est au bout de notre petit monde, mais le drame d'Athus nous concerne tous. Il souligne l'impérieuse nécessité de développer la lutte pour placer la production, la transformation et la commercialisation de l'acier sous contrôle public, dans une perspective de nationalisation, et pour imposer rapidement la semaine de 36 heures sans perte de salaire. Les communistes proposent, dans le cadre d'un plan d'urgence, d'élaborer et de mettre en œuvre, à l'initiative des pouvoirs publics et sous le contrôle des assemblées élues et des syndicats, une planification impérative d'investissements créateurs d'emplois, à financer par les groupes monopolistes

---

(5) Interview à « L'Echo de la Bourse » du 1er octobre 1977 et déclaration au Congrès du PSB à Arlon le 8 octobre.

et les holdings (6). Il s'agit d'opposer aux « rationalisations » des monopoles et de la CEE l'exigence d'un plan global d'investissements, de modernisation et de diversification qui garantisse au moins le maintien du niveau actuel de l'emploi. La responsabilité de pareil plan devrait, dans l'esprit des communistes, incomber aux pouvoirs publics — le sacro-saint droit de propriété cédant ici le pas à l'impératif de la défense de l'outil et de l'emploi. Et, bien entendu, toute aide accordée aux entreprises en cause ne pourrait dans l'avenir être consentie que sous la condition expresse que les prescriptions du plan soient respectées.

C'est à ce prix seulement que pourra être évitée la répétition du drame d'Athus.

(6) On peut obtenir le texte des propositions communistes sur demande.

**Lundi 7 novembre, à 20 heures,**  
sous l'égide du Cercle d'éducation populaire

**PIERRE JUQUIN,**  
membre du Comité central du PCF,  
traitera le thème :

### **LA GAUCHE AU POUVOIR EN FRANCE ?**

Maison des Huit Heures,  
Place Fontainas, 1000 Bruxelles

**Jeudi 17 novembre à 20 h 30,**  
sous l'égide du Cercle du Libre-Examen

**GEORGES LABICA,**  
professeur de philosophie à Paris X,  
traitera le thème :

### **MARXISME, POUR OU CONTRE UNE NOUVELLE PHILOSOPHIE ?**

Auditoire 1301 de l'U.L.B.,  
avenue Paul Héger 2, 1050 Bruxelles

**Lundi 21 novembre à 20 heures,**  
à la tribune du Cercle d'éducation populaire

**JEAN ELLEINSTEIN,**  
historien,  
traitera du thème :

### **EUROCOMMUNISME ?**

Maison des Huit Heures,  
Place Fontainas, 1000 Bruxelles

# EN DIAGONALE

## LA MORT D'UNE OUVRIERE

La mort d'une ouvrière à la FN de Herstal, à la fin de l'été, a secoué l'opinion publique, surtout dans les régions industrielles du pays. Ce n'était pas un accident du travail.

Marie-Jeanne Bodson (28 ans, trois enfants) est morte le jour même où le service de contrôle médical dont relève la FN l'avait déclarée « apte au travail ». Or son médecin traitant avait signé un certificat d'incapacité de travail prolongé.

Le problème des services de contrôle médical a été ainsi violemment propulsé à l'avant-plan de l'actualité. Mais comment dissocier la fonction dévolue aux services de contrôle médical des exigences patronales en matière de rythmes de travail, de traque des temps morts et des absences ? En fait, « l'affaire Bodson » constitue une illustration tragiquement précise de l'attitude du patronat envers la santé des travailleurs, surtout en temps de crise. La crise n'est-elle pas pour le patronat l'occasion rêvée de trier malades et bien portants, dociles et indociles, bref de trier l'ivraie du bon grain ? La chasse aux maladies de courte durée s'inscrit dans cette opération patronale (\*).

Rappelons les faits en deux mots.

Marie-Jeanne Bodson est en « congé de maladie » depuis le 12 août, et ce congé ne doit, d'après son médecin traitant, cesser que le 4 septembre. Le service de contrôle médical intervient et décide que l'ouvrière doit reprendre sa place à la cartoucherie le 29 août. La jeune femme se présente au dispensaire de la FN le 29 et reprend son travail le 30 août. Elle meurt dans la nuit du 30 au 31 août. L'autopsie ne permet pas de déterminer exactement la cause de son décès, ni donc de conclure à une relation causale entre une reprise prématurée des activités professionnelles et une hémorragie cérébrale. Le problème n'est cependant pas là, pensons-nous.

Le service de contrôle médical (qu'il ne faut pas confondre avec les services de la médecine du travail) est un organisme répressif, au service du patronat. Ce qui a pu masquer dans une certaine mesure ce caractère répressif, c'est qu'en principe du moins, la gestion du service devait être paritaire. Le patronat fit admettre la mise en place d'un contrôle médical lors de la conquête, déjà lointaine (1960), du salaire hebdomadaire garanti : soucieux de ne pas payer des ouvriers « abusivement » malades, à

---

(\*) Sur un autre plan, le sort réservé aux malades dits de longue durée, qui rentrent au travail après deux mois d'absence mérite aussi l'attention. Bien souvent, le médecin du travail plaide en faveur d'un changement d'affectation pour ce travailleur, une affectation mieux adaptée à son état de santé. Et bien souvent, la direction estimant ce changement impraticable en raison de la crise, préfère mettre l'ouvrier en chômage.

Liège par exemple Cockerill organisa un service de contrôle, auquel d'autres firmes s'affilièrent, et ainsi naquit le Centre de contrôle médical de la métallurgie liégeoise. Le patronat a donné une justification paritaire à ce système, et les organisations syndicales l'ont acceptée. La situation n'a pas changé à cet égard lors de l'instauration, en 1973, grâce aux luttes ouvrières, du salaire mensuel garanti. Sans doute la concession syndicale était-elle inutile, et chargée d'ambiguïté. De fait, pour le patronat, un travailleur en congé est d'emblée un suspect et le salaire garanti (hebdomadaire d'abord, mensuel ensuite) rend plus impérative encore la traque de l'absentéisme ouvrier. « Les absences pour maladie ou accident signifient une charge des plus lourdes pour les entreprises », proclament les Mutuelles patronales.

Dans cette logique, il s'agit pour l'employeur de « ramener à des proportions plus justes la charge légale du salaire garanti et d'augmenter les capacités de production de l'entreprise ». La mission des services de contrôle médical est précisément de contester les certificats d'incapacité de travail fournis par les médecins traitants et de « regagner » des journées d'incapacité aux dépens du malade.

En décidant, en septembre dernier de se retirer des centres de contrôle médical, la FGTB et la CSC de Liège ont donc mis fin à une équivoque. Il faut savoir que pour le surplus la présence syndicale au conseil d'administration du Centre de contrôle médical de la métallurgie liégeoise est théorique : les décisions y sont prises au mépris de toute parité.

De même, à Charleroi, le médecin, employé à plein temps par l'Office médical interprofessionnel, est rétribué par le patronat. Il quadrille la région avec le concours de quelques confrères installés dans la périphérie. Et la méthode est proprement répressive. Interrogé par « Le Drapeau Rouge », Robert Dussart, sénateur communiste et délégué syndical aux ACEC, s'en est expliqué. « Les médecins se rendent au domicile du malade et il n'est pas bon de leur refuser l'entrée, arguant des droits élémentaires des citoyens. Refuser sa porte, cela équivaut dans leur esprit à un aveu de culpabilité et la ronde infernale commence : sanctions prévues dans le cadre des contrats de travail propres aux entreprises, non-paiement des indemnités de maladie, voire même perte d'emploi... »

Il existe, il est vrai, une instance d'appel. Médecin traitant et médecin contrôleur peuvent, à la demande du premier, confronter leurs avis, mais cela doit se faire dans les 48 heures qui suivent le « verdict » du contrôleur. Si le différend persiste après cette confrontation, une procédure d'arbitrage prévoit l'intervention d'un troisième médecin. Dans la pratique, ces procédures sont rarement utilisées. Déjà rendu vulnérable par son état de santé et son isolement, impressionné par le savoir du médecin, soucieux d'éviter démarches et paperasseries supplémentaires, sensible aussi à ce que nous appellerons un certain terrorisme du médecin-inspecteur patronal, l'ouvrier malade a tendance à reprendre le travail plus tôt que ne le veut son médecin, même s'il est sûr qu'il s'agit d'une injustice, parfois en se laissant culpabiliser.

Ainsi s'accumulent des colères — dont le cadre n'est pas l'usine, mais la famille ouvrière — et cette accumulation lente et

silencieuse explique que se produisent soudain des explosions collectives. A Jumet l'an dernier, à Herstal, le 30 août, des centres médicaux ont été saccagés. Fait plus significatif, des arrêts de travail ont eu lieu dans de très nombreuses entreprises, et des motions de solidarité adoptées dans d'autres.

Le service de contrôle médical met constamment en cause la valeur des certificats établis par les médecins traitants. C'est non seulement un organisme répressif à l'égard des travailleurs, mais un organisme fondé sur la méfiance de certains médecins envers d'autres (\*\*). Pourquoi ne pas le supprimer ? Pourquoi l'avis du médecin traitant ne peut-il être considéré comme valable a priori ? En cas de litige, les tribunaux du travail ne sont-ils pas armés pour trancher les différends, à partir de la présomption d'innocence du malade ? Nous le pensons, en souhaitant que s'organise parallèlement la revalorisation des études et de la pratique du médecin généraliste.

En tout état de cause, même la suppression des services de contrôle médical n'évacue pas le problème, de plus en plus vivement ressenti, des pressions exercées par le système capitaliste, par le patronat, sur la santé des travailleurs, sur la santé des chômeurs. La loi du profit qui, voici un siècle, prolongeait les journées de travail jusqu'à 14 et 16 heures et les imposait même aux enfants, exerce aujourd'hui d'autres effets, en utilisant d'autres méthodes. Cadences infernales, chronométrages et rationalisations mènent à des dépressions nerveuses, des ulcères gastriques, des angoisses, des infarctus. La liste est longue des maladies secrétées par les rapports de production capitalistes; elles frappent aussi bien certaines catégories d'employés que des ouvriers à la chaîne. Il est important de rendre perceptible le lien entre la dégradation de la santé populaire et la course au profit capitaliste. La santé n'est pas un problème « à part », c'est un enjeu et un terrain de la lutte des classes.

**ROSINE LEWIN.**

## UNE NOUVELLE PHILOSOPHIE, DITES-VOUS ?

### 1. Variations sur un mode philosophique

Au hit-parade des modes idéologiques, il est beaucoup question aujourd'hui d'une philosophie dite « nouvelle », laquelle rendrait caduques les découvertes de Marx et d'Engels. Cette nouvelle philosophie s'est imposée sur la scène parisienne avec grand tapage, puis par une utilisation habile autant qu'intelligente des médias, elle a envahi la France entière et donné le frisson aux pays qui comme la Belgique ou le Québec sont tournés vers le dernier « prêt-à-penser » du Quartier latin. Le succès a dépassé toutes les espérances (il faut rappeler qu'il s'agit d'essais philosophiques) : il n'y a pas un libraire qui ne vende l'un des ouvrages étiquetés

---

(\*\*) On notera que même le rapport établi par M. Petit, commissaire royal à la réforme de l'AMI acte (page 505) que « l'utilité d'un contrôle médical systématique est de plus en plus mise en doute ».

« nouvelle philosophie » entre un magazine érotique et le dernier série noire (1). Bref, la nouvelle philosophie est un phénomène de société comme le furent en d'autres temps la « nouvelle » vague ou le « nouveau » roman.

Bien entendu, à lire la prose des nouveaux philosophes dans *Elle* ou *Marie-Claire* (2), on ne peut que s'interroger sur l'audience de ceux-ci ou se demander pourquoi un tel courant de pensée et non un autre, se trouve présentement en position de force dans les rapports de production culturels. Parce qu'enfin, on n'explique pas tout en soutenant qu'aujourd'hui les créations de l'esprit, artistiques ou philosophiques, n'échappent pas aux lois du marché, qu'elles doivent donc s'épuiser et se renouveler sans cesse selon les caprices des modes, elles-mêmes déterminées par le secteur de l'économie et que partant de là, il ne faut pas s'étonner du rayonnement de la nouvelle philosophie, laquelle s'entend mieux qu'une autre à utiliser pour se promouvoir les méthodes du marketing (3).

De ce point de vue, on se réjouirait plutôt de voir la philosophie nouvelle ou non descendre dans la rue. Non, ce qui surprend dans ce phénomène, ce n'est pas sa réussite — on ne peut lui en faire grief —, non, c'est plutôt la complaisance du pouvoir politique français à son égard. Alors que le gouvernement giscardien accorde la parole à la radio et à la télévision aux nouveaux philosophes, il étrangle par la réforme Haby l'enseignement de la philosophie (trop ancienne sans doute) dans les lycées, ce qui fait écrire à Jacques Derrida : « La destruction de la classe de philosophie devrait soustraire la masse des lycéens à l'exercice de la critique philosophique et politique... Dans les lycées, à l'âge où l'on commence à voter, la classe de philosophie n'est-elle pas le seul lieu où par exemple, les textes de la modernité théorique, ceux du marxisme et de la psychanalyse, aient quelque chance de donner lieu à lecture et interprétation ? (4).

Curieux paradoxe certes, que l'on expliquera en arguant que la bourgeoisie a toujours deux fers au feu et qu'elle brandit l'un ou l'autre selon les circonstances. Mais la réponse est un peu courte et oblige à approfondir davantage ce que recouvre le label « nouvelle philosophie », ce que l'on va tenter maintenant en affirmant d'emblée que l'analyse non exhaustive ne dispense pas de la lecture des œuvres elles-mêmes.

## 2. Pour une définition de la nouvelle philosophie

A l'évidence, s'il y a des philosophes qui ont l'outrecuidance de se baptiser « nouveaux » et de le proclamer avec l'impact que l'on sait, la nouvelle philosophie au sens strict du terme n'existe

1. Habituellement, un ouvrage de philosophie se vend bien lorsque les tirages montent à deux ou trois mille exemplaires. Les nouveaux philosophes tirent à plus de vingt mille.

2. *Marie-Claire*, n° 301.

3. La technique du « copinage » : Sollers de Lévy (*Le Monde*), Némó de Benoist (*Nouvel Observateur*), Glucksmann de Clavel (N.O.). Le recours au parrainage : appel à Barthes, Foucault, Lacan. La mainmise sur les moyens de diffusion, par exemple l'empire Bernard-Henry Lévy : directeur de trois collections chez Grasset, chargé de conférence à l'école Normale Supérieure, chroniqueur au *Nouvel Observateur* et au *Quotidien de Paris*. Lévy est d'autre part conseiller (sic) de François Mitterrand.

4. Cité dans *Qui a peur de la philosophie*, éd. Flammarion, Paris, 1977.

pas; car les ouvrages oblitérés « nouvelle philosophie » par leurs auteurs avides de publicité tapageuse, n'ont pas de problématique commune, hormis quelques thèmes obsessionnels et une inspiration de départ puisée aux mêmes sources.

Il n'y a guère de rapport « philosophique » possible entre les travaux des penseurs dont les noms suivent et qui constituent selon *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur* (5) l'école dite Nouvelle Philosophie, à savoir : Jean-Marie Benoist, Jean-Paul Dollé, André Glucksmann, Michel Guérin, Christian Jambet et Guy Lardreau, Bernard-Henry Lévy et Philippe Némo. Ont rejoint le train en marche : Maurice Clavel et Philippe Sollers.

Pour ce qui regarde les références, les nouveaux philosophes reconnaissent comme maîtres à penser, mais en les trahissant sans vergogne dans la mesure où ils concluent là où leurs aînés avaient des hypothèses de travail, il y a Michel Foucault et ses recherches sur les pouvoirs dans la société; Lacan à qui ils ont emprunté le concept de maîtrise, enfin il y a leur bête noire : Marx/Althusser et le P.C.F. qu'ils brocardent en un discours haineux proche du délire et de l'hystérie.

Si l'on s'efforce de résumer les thèses des nouveaux philosophes sans trop réduire leur activité au seul respect d'une intervention politique, on dira d'abord que leur démarche manichéenne vise à constituer la société comme une entité, une totalité où s'affrontent le maître et le rebelle (6). Schématiquement, on comprendra que les nouveaux philosophes ont choisi de parler au nom de la résistance, du désir, du refoulé, de l'imaginaire, de la plèbe (le rebelle) contre les institutions et organismes de la maîtrise (le pouvoir d'Etat sous toutes ses formes). Cette prise de parti conduit les nouveaux philosophes à se défier de la raison, de la science, bref du progrès comme participant du discours du maître (donc de l'aliénation).

A ce stade de l'analyse, on croit avoir affaire, avec la nouvelle philosophie, à une variante de l'idéologie gauchiste, irrespectueuse et anarchisante, privilégiant façon Marcuse, les forces sociales inorganisées comme facteurs de libération de l'humanité (7). Ce serait là faire une lecture erronée car les nouveaux philosophes ont exprimé à maintes reprises leur méfiance de la politique; mieux, ils se définissent comme métaphysiciens et leurs discours ahistoriques traitent de l'essence des êtres et des choses et peu des réalités quotidiennes.

En vérité, du monde social, les nouveaux philosophes ont une vision pessimiste. Au nom d'une aventure spirituelle qu'ils entendent mener à terme, ils répugnent à tout engagement (8). Ces penseurs, encore jeunes, se veulent la lucidité de l'ancien combattant à qui une expérience guerrière a suffi. Démobilisateurs, ils expliquent que la Révolution est toujours récupérée, déviée ou trahie et que le prolétariat finalement entend substituer à un maître de droite un maître de gauche.

5. *Le Monde* 27 mai 1977, *Le N.O.* n° 609, juillet 1976.

6. On songe à Hegel, les nouveaux philosophes répondent Platon. Le prophète dialecticien que « un se divise en deux ».

7. Certains nouveaux philosophes sont d'anciens Mao-spontex.

8. Les nouveaux philosophes ne veulent pas se salir les mains. L'ennui comme disait l'autre (Péguy) « c'est qu'ils n'ont pas de mains ».

Dès lors, le cheminement des nouveaux philosophes conduit à un affrontement avec la théorie marxiste. De cette entreprise, on retiendra que les nouveaux philosophes contestent le marxisme parce qu'il ne présente pas une rupture totale avec le système actuel mais qu'il se trouve dans un rapport consubstantiel avec le pouvoir qu'il combat, bref que le marxisme est produit par ce qu'il refuse (9). Autre point de divergence : Marx n'est-il pas un de ces penseurs du 19<sup>e</sup> siècle qui ont fait accepter l'idée de l'Etat comme modèle de rationalité. Enfin, troisième objection : à lier la révolution à la notion de progrès, le marxisme mène inévitablement à la technocratie, au totalitarisme et pourquoi pas au fascisme. Aux intellectuels candidats au militantisme et qui souhaiteraient lutter pour une transformation de la société, les nouveaux philosophes floués par la politique proposent l'espérance d'un salut et la rupture transcendante. Reste une vague mission cependant : celle de témoigner des misères du temps ou de pleurer avec la plèbe en spectateur non responsable. Il va sans dire qu'aucune démonstration sérieuse ne vient étayer l'argumentation. Les nouveaux philosophes travaillent à coup d'affirmations gratuites, de sentences et d'a priori (10).

### 3. Des fourriers d'une nouvelle droite

Sur le mode incantatoire, le questionnement des nouveaux philosophes traduit le désarroi d'une caste intellectuelle qui craint pour ses privilèges face à la victoire des forces démocratiques et populaires. La leçon doit être retenue et il convient que la Gauche française s'applique à mieux définir les rapports entre le pouvoir politique et les intellectuels (11), même si la panique d'une certaine intelligentzia fait sourire, elle qui comme l'écrit Wolinski : « est de gauche seulement quand la droite dirige » (12), parce qu'elle craint toujours de prendre ses responsabilités, craignant en somme le changement.

Dans une autre perspective, les nouveaux philosophes, on l'aura compris, de par l'utilisation du discours universel (le Pouvoir, le Maître...) appartiennent à l'idéalisme (13). Lorsqu'ils prônent l'absentéisme en guise de solution au malaise idéologique d'aujourd'hui, on admettra qu'ils ne présentent pas de « nouveautés nouvelles » mais qu'ils sont conformes à la tradition apolitique de leur caste (les vieilles badernes sur la séparation de la pensée et de l'action). Mais, lorsque sur le terrain, cette attitude s'accompagne d'une opposition farouche à l'union de la Gauche — et l'on connaît l'habile spectacularisation par la bourgeoisie en place de cette réflexion politicienne des nouveaux philosophes — on est en droit de s'interroger sur les motivations d'une école philosophique dont les préoccupations ne se marquent pas seulement par un

9. Il en va de même du désir, d'où leur opposition à Deleuze.

10. On lira le point de vue de la philosophie dans l'ouvrage d'Aubral et de Delcourt : *Contre la nouvelle philosophie*, éd. Gallimard, collection Idées, Paris, 1977.

11. On consultera sur ce sujet les remarquables numéros de *La Nouvelle Critique* comme le n° *Ecrire*.

12. Repris dans *L'Humanité* du 2 septembre 1977.

13. Althusser : « Lorsque les classes dominantes parlent de la philosophie, elles disent toujours : c'est de la théorie pure », (*L'Humanité* 5-7-1975).

retour à Nietzsche ou à Schopenhauer. On est loin des arabesques métaphysiques quand on feuillette les nouveaux philosophes pour apprendre que « sous Giscard on respire » (Clavel); que Mgr Lefebvre incarne la vraie spiritualité (Benoist) et que « les chrétiens de gauche se courbent sous le fouet du militantisme » (Clavel); « qu'il faut être farouchement contre l'union de la Gauche » (Jambet et Lardreau); que « le Socialisme réalise mieux que le Capitalisme le rêve du Capital » (Lévy); qu'avec le programme commun, « une nouvelle bourgeoisie rouge va prendre le pouvoir » (Gluckmann); que Giscard accomplit une véritable révolution (Jambet et Lardreau). Et puis, qu'on juge sur pièces, car on refuse la démarche suspecte de la citation, d'autant que les exemples sont si nombreux que ce sont des pages entières qu'il faudrait reproduire.

Dans la conjoncture actuelle — situation électorale en France — les nouveaux philosophes ne sont pas seulement le symptôme d'une crise de la pensée à laquelle ils apportent des réponses inadéquates, ils sont également les complices conscients — ils sont trop soucieux de leur image de marque pour ne pas s'en rendre compte — du régime giscardien qui a trouvé en eux ses intellectuels organiques.

**Jean-Maurice ROSIER**

## CAVTAT OU LE DIALOGUE FECOND

Le succès de la deuxième *Table ronde internationale* qui s'est tenue à Cavtat, près de Dubrovnik, du 26 au 30 septembre, a confirmé la validité de l'initiative prise l'an dernier par la *Tribune internationale* — *Le socialisme dans le monde*. Créée par trois revues théoriques yougoslaves (*Socialisme, Questions actuelles du socialisme* et *Marxisme dans le monde*) cette *Tribune* se fixe pour tâche d'organiser chaque année une Table ronde destinée à permettre à des théoriciens marxistes et socialistes qui exercent leur activité dans des situations socio-historiques différentes de confronter leurs opinions et leurs expériences dans un esprit critique.

Comme *Dusan Popovic*, le président de la *Tribune*, le souligna en ouvrant les débats, « le développement de la science, du marxisme en particulier, implique un réexamen critique incessant des connaissances acquises ». Les rencontres de Cavtat visent à faciliter ce réexamen, à stimuler la confrontation nécessaire de positions différentes. « Ayant pour vocation de traduire sur le plan théorique la richesse des transformations, courants et tendances qui font aujourd'hui du socialisme un processus historique mondial, elles impliquent que les participants admettent l'existence d'options et de positions politiques et idéologiques différentes voire divergentes dans la théorie et la pratique des transformations socialistes d'aujourd'hui ».

Parmi les 120 participants à cette Table ronde, on comptait quelque 60 participants étrangers venus d'une bonne trentaine de pays. De pays socialistes (URSS, Pologne, Hongrie, RDA, Roumanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Cuba). De pays en voie de développement d'Afrique, d'Asie (Inde et Shri Lanka) et d'Amérique latine.



Et de pays capitalistes développés (Europe occidentale, USA et Japon). Parmi ces derniers, des communistes, des socialistes, des social-démocrates, des travaillistes et des progressistes sans appartenance politique précise. Car la Table ronde de Cavtat n'entend pas être la tribune d'une option politique particulière à l'intérieur du socialisme conçu comme un processus mondial, ni celle d'une orientation théorique particulière au sein du marxisme et de la pensée socialiste en général. Elle entend stimuler les discussions entre théoriciens et militants dont l'action se déroule dans des conditions historiques, sociales et politiques souvent très différentes.

Le thème de la première Table ronde, tenue en septembre 1976, avait un caractère général : *Le socialisme dans le monde contemporain* (1). Si cela se justifiait pour inaugurer ces rencontres, il apparut toutefois qu'au cours des réunions ultérieures il serait préférable de choisir des thèmes plus restreints afin de pouvoir les examiner de façon plus approfondie. Celui choisi cette année, *Le socialisme et les systèmes politiques*, répond à ce souci en même temps qu'il s'inscrit dans les préoccupations de tous les participants. La question du *pouvoir* politique, des *institutions* et des *systèmes* politiques se pose en effet aujourd'hui à tous les partisans du socialisme, qu'il s'agisse pour eux de la *conquête* du pouvoir ou de l'*élaboration* des *formes politiques* par lesquelles le processus des *transformations socialistes* pourra se poursuivre.

Les entretiens de Cavtat ont montré combien les problèmes soulevés dans ce cadre sont nombreux. Démocratie et socialisme, pluralisme et pluripartisme, dictature du prolétariat, eurocommunisme, séparation ou intépénétration du (des) parti(s) et de l'Etat, dépérissement ou renforcement de l'Etat, autogestion ou gestion centralisée, tels sont quelques-uns des sujets abordés au cours de discussions qui firent souvent apparaître de profondes divergences de vues.

C'est qu'il s'agit de problèmes qui ont suscité et suscitent encore des polémiques parfois très vives au sein du mouvement communiste international et du mouvement ouvrier en général. Ils furent abordés avec d'autant plus de franchise et de liberté que les rencontres de Cavtat ne sont pas destinées à aboutir à l'adoption d'une résolution de synthèse ou d'une plateforme commune et que les participants y interviennent à titre personnel et non comme représentants de leurs partis ou mouvements.

Ce caractère informel des discussions facilite l'échange d'opinions et permet de mieux cerner la portée réelle de divergences qu'il serait vain de vouloir dissimuler et qui ne seront pas surmontées en s'efforçant d'en minimiser l'importance, encore moins en prononçant des exclusives et des condamnations politiques réciproques. Le dialogue est nécessaire pour aboutir à une plus grande cohésion entre les différentes composantes de la lutte qui se développe pour le socialisme à l'échelle mondiale. La confrontation très large dans le respect réciproque des opinions qui a caractérisé cette Table ronde de Cavtat a confirmé que ce dialogue peut être fécond.

**Pierre JOYE.**

---

Les actes de cette première Table ronde de Cavtat ont été publiés en langue anglaise dans le n° 1 de la revue « *Socialism in the World* ». Un volume de 456 pages. Bulevar Lenjina, 6, Beograd, Yougoslavie.

# L'ENERGIE NUCLEAIRE EN BELGIQUE UN APPEL LANCE AUX ENSEIGNANTS ET AUX EXPERTS

L'énergie nucléaire inquiète certains d'entre nous. A tort ou à raison ! L'énergie nucléaire : un choix technologique ? un choix économique ? un choix politique ? un choix de société ?

D'aucuns prétendent qu'il n'y a pas de choix. La demande d'électricité ne cesse d'augmenter, les coûts du pétrole croissent, la seule issue se trouve dans le développement des programmes nucléaires. Ceux-là sont les « électriciens », exploitant les brevets mis au point par les puissantes sociétés multinationales, Westinghouse ou General Electric.

D'autres crient au suicide, mettent en doute la sécurité des réacteurs, annoncent la venue simultanée de ceux-ci et d'Etats policiers, s'inquiètent de l'évacuation des déchets radioactifs.

Les deux camps s'affrontent partout : aux U.S.A., en Suède, en Allemagne, en France ... La « majorité silencieuse », fascinée par les médias, compte les points... et n'y comprend rien ou, pire, croit comprendre sans rien savoir. Ce ne sont pas, en effet, des nouvelles concernant les manifestations, le nombre de blessés dans chaque camp, l'annonce de colloques ou de commissions de sages qui informeront le public sur les fondements du conflit. Ces événements n'en sont que les symptômes.

Et nous, dans tout cela, où nous situer ? Pour ? contre ? silencieux ?

Cemment le savoir ? Que faire ?

A ces questions, une seule réponse : *apprendre* et *comprendre* pour agir ensuite conformément à une opinion fermement fondée.

Cette réponse entraîne à son tour la question : comment acquérir la connaissance autorisant le choix lucide ? Mais n'existe-t-il pas des institutions dont le rôle est de transmettre le savoir ? N'y a-t-il pas dans notre tissu social un lieu où les citoyens sont censés apprendre ce qui leur permet d'agir ensuite ? Les écoles, évidemment, trop souvent coupées de la réalité. N'y aurait-il aucun enseignant pour relever le défi ? Voici, en tout cas, une proposition à ceux qui se sentiraient concernés :

Un petit groupe d'enseignants tentent d'organiser un week-end de sensibilisation aux problèmes posés par l'utilisation de centrales nucléaires et aux solutions alternatives. Il s'agirait de mettre en présence des scientifiques compétents dans ces matières, des responsables de mouvements écologiques d'une part, des enseignants, d'autre part. Lors de cette rencontre, des films seront projetés, des documents circuleront, des adresses utiles seront échangées, qui permettront, dans un second temps, aux intéressés d'organiser dans leurs régions respectives, auprès des élèves et de leurs parents, des débats sur ces sujets. Dans un troisième temps, il est prévu d'organiser un grand débat public dans la région bruxelloise, où des personnalités politiques seraient invitées à exprimer leur point de vue face à l'ensemble des citoyens éclairés.

Quel enseignant véritablement conscient de son rôle de formateur pourrait-il refuser cet appel ? Quel scientifique pourrait-il prétendre être indifférent au désir d'être compris des autres ? Que l'on ne vienne pas nous dire que nous rêvons ? Tous les Suédois ont participé activement à l'élaboration d'une politique énergétique. N'a-t-on pas aussi dit et répété dans certains milieux démocratiques que le public a le droit d'être informé et qu'il était du devoir de l'Etat d'apaiser de légitimes inquiétudes autrement que par une propagande partisane.

La politique, c'est vous, c'est nous.

Quoi qu'il en soit, l'appel est lancé. Que ceux qui veulent y répondre envoient leurs propositions à l'adresse suivante :

Claude Raynaud, place Quetelet, 2, 1030 Bruxelles.

Ils voudront bien nous communiquer les renseignements suivants :

- 1) Nom, prénom, adresse et téléphone;
- 2) Qualifications;
- 3) Ecole ou lieu de travail;
- 4) Désire participer en tant que :
  - a) responsable politique,
  - b) enseignant,
  - c) expert ou responsable de mouvements écologiques.
- 5) Suggestions éventuelles : films à prêter, salles à louer pour projection, etc...

Les dates et lieux de la première rencontre leur seront communiqués ultérieurement.

**Philippe BAUDIN, Roland DELBAERE,  
Fanny FUKS, Claude RAYNAUD,  
Marcel VOISIN.**

# Livres

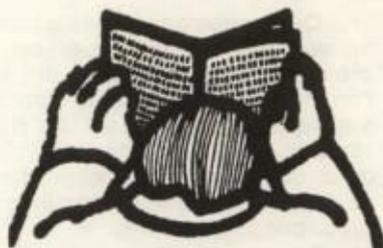
## Histoire de la Belgique

par G.-H. Dumont

Le livre d'histoire se vend de mieux en mieux. Les grandes maisons d'édition françaises ont rapidement compris l'intérêt de ce phénomène nouveau et s'appliquent en conséquence à satisfaire la demande. Parmi elles, la maison Hachette a déjà publié de très bons ouvrages. Nous songeons aux titres de la collection *Le Temps - Les Hommes*, et notamment aux travaux d'Y.-M. Bercé, *Fête et Révolte* et de Y. Durand, *Finance et Mécénat*.

Visant aujourd'hui le public belge, cette maison d'édition sort à grand fracas une *Histoire de la Belgique* par Georges-H. Dumont. Non sans forfanterie, le bulletin de souscription nous annonce que « son exceptionnel don de synthèse — célébré par toute la critique — (l'éditeur ignore superbement l'éreintement de cet ouvrage par Jean Vigneaux dans le *Pourquoi Pas?*) lui permet de dégager l'essentiel de l'accessoire et de rendre clairs des problèmes aussi compliqués que la question scolaire, la question royale ou la question linguistique ». L'auteur de cet éloge devrait être cité à l'ordre du mérite publicitaire... car, pour oser écrire ces lignes, il faut ne pas avoir lu une ligne de cette *Histoire de la Belgique*, soit être dénué de tout esprit critique et, surtout, mépriser le public des lecteurs.

Don de synthèse? Nul, dans cette compilation laborieuse et pédante, tirée d'une masse de fiches hâtivement assemblées après une lecture d'Henri Pirenne et de quel-



ques autres grands ouvrages plus récents (*Histoire de la Wallonie, La Wallonie. Le Pays et les Hommes*).

Dégager l'essentiel de l'accessoire? G.-H. Dumont consacre une place démesurée à faire, selon quelques clichés physognomoniques, le portrait de nos souverains et gouvernants successifs — Charlemagne et son « beau front droit », la laideur de Charles-Quint, les beaux yeux de Marie de Hongrie, etc — à décrire des oripeaux et autres accessoires, à nommer des artistes en d'abondantes listes parfaitement inutiles, etc... Rendre clairs des problèmes compliqués? L'auteur n'éclaire qu'une seule (et triste) réalité : la médiocrité d'une histoire racontée pour plaire aux cénacles officiels d'une bourgeoisie qui ne connaît — et ne veut connaître — son passé que sous une forme attrayante, inoffensive ou platement hagiographique.

Certes, l'auteur prend soin d'indiquer dans son *Avant-Propos* que ses préférences personnelles vont à l'histoire sociale, économique et culturelle et nous en prenons bonne note pour regretter amèrement qu'il ait fait violence à ses préférences pour s'astreindre à la rédaction d'un ouvrage aussi impersonnel, inutile et rétrograde. G.-H. Dumont présente son livre comme une histoire « événementielle » mais cette prétention, elle-même, nous paraît aléatoire car l'érudition de l'auteur est déficiente et sa description des « faits et gestes » tronquée par une idéologie des plus réactionnaires. L'orientation politique de cette *Histoire de la Belgique* ne fait aucun doute. La *Libre Belgique*, qui encensa cet ouvrage et n'eut que des éloges pour son auteur (un nouveau Pi-

renne l), ne s'y est pas trompée... Le critique du journal *Le Peuple*, J. Guyaux, s'est laissé prendre, avec une naïveté déconcertante, au piège de ce roman. N'estime-t-il pas qu'il « serait un bon élève du professeur Dumont... », ce qui devrait inquiéter les lecteurs de l'organe du PSB ?

Une critique mordante accablait peut-être ce pauvre essai de ricanements faciles (dont ne se priveront pas les historiens spécialisés à la lecture des chapitres de leur choix) ou donnerait libre cours à quelques appréciations indignées tace à ces pages rédigées sans esprit critique, à ces discours ampoulés dont la préciosité salonnarde cache mal les graves défauts et les erreurs flagrantes. A notre avis, l'ouvrage de Dumont pourrait bien prendre place parmi les dernières tentatives (avec celles de Jo Gérard) de redorer le blason d'une certaine histoire : celle qui flatte une prétendue élite, lui donne à peu de frais une bonne conscience et assouvit sans aucun risque ses besoins culturels. Cette histoire, comme un miroir vieilli, reflète l'idéologie « rétro » de la partie la plus réactionnaire de la bourgeoisie; elle reproduit toutes les thèses officielles (ici, le fait ne laisse aucun doute pour l'histoire la plus contemporaine — question royale, indépendance du Congo y compris —), rabâche d'anciens discours et étude toutes les questions que le public est en droit de poser sur l'histoire de son pays.

Le livre en question ignore tout simplement les progrès de la recherche historique (même « bourgeoise »). Comme l'écrivait Marc Bloch, il y a plus de trente ans, dans son *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, les mauvaises habitudes ésotériques des historiens professionnels risquent souvent de « livrer, sans défense, la masse des lecteurs aux faux brillants d'une histoire prétendue, dont l'absence de sérieux, le pittoresque de pacotille, les partis politiques pensent se racheter par une immodeste assurance... ». Cette réflexion d'un grand médiéviste, « dépassé » peut-être par les recherches nouvelles mais qui eut accepté les progrès accomplis,

mérite encore d'être citée lorsque paraissent des ouvrages semblables à cette *Histoire de la Belgique* d'une qualité scientifique nulle.

L'amateur d'histoire de Belgique serait-il donc contraint de choisir entre G.-H. Dumont et H. Dorchy, auteur d'une *Histoire des Belges* (éd. De Boeck, Bruxelles, 5<sup>e</sup> éd. 1975), mieux bâtie mais critiquable par de nombreux autres aspects ? Il reste d'autres solutions. Lire H. Pirenne, par exemple, même si son œuvre date et demande un grand effort de lecture. Et pourquoi ne pas reprendre le petit *Que sais-je ? (Histoire de la Belgique, n° 319, 1963)* écrit par Jan Dhont, l'historien gantois récemment disparu, qui savait donner une vraie synthèse et ne ménageait aucune thèse historique officielle ?

**G.F. COYER.**

---

Georges H. DUMONT, *Histoire de la Belgique*, Hachette, coll. Littérature-Sciences Humaines, 1977, 566 pp. (relié 648 FB, broché 527 FB).

## Belgique, pays en voie de sous-développement

par le GEM

L'événement n'est pas passé inaperçu : « Belgique, pays en voie de sous-développement » est le premier d'une série de six opuscules, lancés par le GEM, Groupe d'économie marxiste, qui s'est présenté devant la presse belge avec un Manifeste fort clair et avec ses projets.

D'emblée, le GEM (vingt-quatre hommes et femmes de moins de quarante ans) se situe sur le terrain de la lutte des classes. L'économiste n'est pas au-dessus de la mêlée, et pour sa part, le GEM a opté sans équivoque : il est du côté des travailleurs, des chômeurs, des grévistes. Non seulement parce que les conditions matérielles d'existence des économis-

tes sont voisines de celles de l'ensemble des salariés, mais aussi sur la base d'une convergence d'intérêts. Le GEM veut contribuer « à tracer les contours d'options progressistes aux grands problèmes économiques de l'heure ».

Formés par les universités belges, les membres du GEM ont pris conscience de l'écart croissant qui sépare « *l'univers feutré de la théorie académique et la réalité rugueuse de la société capitaliste* ». Ils ont pris conscience du caractère idéologique de l'économie politique bourgeoise, qui en façonnant les structures mentales, « vise à reproduire, de génération en génération, les structures de production et d'échange ». Ils constatent que la question centrale du profit est expulsée du domaine de la pensée économique, et que les véritables agents économiques sont absents de l'analyse économique. C'est une des raisons fondamentales pour lesquelles tant de chercheurs et d'intellectuels mettent en cause l'hégémonie de la bourgeoisie et se sont mis en quête d'un substitut à l'idéologie dominante. C'est la raison pour laquelle les membres du GEM se déclarent marxistes.

Encore s'agit-il de voir de quelle économie politique marxiste il s'agit. « *L'économie politique marxiste considère que le sujet économique véritable, c'est-à-dire les agents économiques, ceux qui font les grandes décisions économiques, ce sont des hommes, mais des hommes considérés non pas comme individus, comme atomes isolés et autonomes au sein du corps social, mais bien comme appartenant à des groupes macrosociaux, à des classes sociales* ». Pour le surplus, le marxisme dont le GEM se réclame, entend bannir tout dogmatisme, s'enrichir dans la polémique, se raffermir dans le dialogue. Bref il se veut « un marxisme vivant et audacieux qui postule la libre et scientifique recherche », émancipé, désacralisé, « mais non un marxisme sans Marx ». Il veut enfin, avec le noyau de concepts essentiels définis par Marx, déboucher sur des analyses concrètes de situations concrètes de la Belgique des années 1970.

C'est ainsi que le GEM annonce la publication en dix-huit mois, des titres suivants, après « Pays en voie de sous-développement », « *S.O.Sidérurgie* », « *L'Europe se désunit* », « *Le troisième âge des monopoles* », « *Autant en emporte le fisc* » et « *Energie : qui en use, qui en abuse ?* »

L'ensemble des propositions du GEM se situe dans un certain cadre qui est, à proprement parler, celui de la transition vers le socialisme. « Pas n'importe quel type de transition de n'importe quel capitalisme vers n'importe quel socialisme » : il s'agit d'une transition qui prend en compte les principales caractéristiques de la Belgique, celles du capitalisme et celles du mouvement ouvrier et démocratique. Il s'agit donc d'un « modèle à inventer ».

On retrouve là une idée-force qui s'est précisée au fil des congrès du parti communiste de Belgique, lequel a opté pour une voie démocratique vers le socialisme, vers un socialisme par la démocratie des masses.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant : le GEM est un groupe ouvert, et personne ne demande à ceux qui y adhèrent de prendre leur carte de membre du PCB. Pour peu que, économiste ou sociologue, philosophe, historien ou syndicaliste, on désire collaborer à une étude pluridisciplinaire centrée sur les problèmes économiques en adhérant à la philosophie générale du Manifeste, on sera chaleureusement accueilli au GEM (adresse de contact : avenue Bel-Air, 22 — 1330 Rixensart).

Dans une prochaine livraison nous ferons écho à une table ronde organisée par les Cahiers marxistes sur les thèmes principaux de « Belgique, pays en voie de sous-développement ». Pour l'heure, nous nous bornons à en recommander vivement la lecture.

---

« Belgique, pays en voie de sous-développement », par le GEM — édité par la S.A. Le Monde Entier, sous l'égide de la Fondation Joseph Jacquemotte, 1000 Bruxelles — 48 pages, 200 F.

# Bob Claessens : le temps d'une vie

par Colette Fontaine

Il y a six ans déjà que Bob Claessens est mort. Pour ceux qui l'ont connu, côtoyé, entendu, le souvenir se faisait plus vague. Un livre vient heureusement le préciser : *Bob Claessens, le temps d'une vie* (\*), dû à Colette Fontaine. Livre passionnant, parce qu'écrit avec passion, livre qui se lit comme un roman. Il est vrai que, comme le note José Gotovitch en préface, « La vie de Bob Claessens offre la trame d'un roman, roman qu'il avait d'ailleurs conçu lui-même ». « Et Colette Fontaine en a bien décrypté le manuscrit inédit pour restituer Bob dans ses années d'avant-guerre ». « Décrypter » est bien le mot correct. La fascination n'exclut pas la lucidité et Colette Fontaine s'est efforcée de tenir compte du « mentir-vrai » de cet être de contradictions.

« Une biographie — explique-t-elle d'entrée de jeu — est une machine à remonter le temps. Une tentative de saisir le vécu d'un personnage entre deux dates extrêmes, la naissance et la mort. 1901-1971, deux balises dont il faut combler l'écart. » Et elle y réussit assez. Des points de repère dans cette vie tourmentée (« un roman d'aventures », pourrait-on dire). *Le temps des sureaux* : l'enfance anversoise, la guerre (la première, vécue comme un mauvais rêve, avec la parenthèse de Zaltbommel). *Du temps « Lumière » au temps de la rue des Sois* : l'adolescence, la revue « Lumière » qui, pendant quatre ans, va troubler la bourgeoisie d'Anvers, les amis qui tournent autour de cette revue (Roger Avermaete, Armand Henneuse...), les premières œuvres publiées (« Voyage » en 1920 et « Vibrance », marquée du sceau de l'unanimité, l'année suivante), l'Université libre de Bruxelles. Puis c'est *Le temps des « années folles »*, le stage chez Me Joris, une incroyable curiosité intellectuelle qui fait qu'il s'intéresse tout aussi bien à l'aviation, aux bateaux, au

negro spiritual qu'à la peinture ou à la littérature (le livre, « compagnon de route de toute une vie » !). C'est aussi en 1930 le suicide du père.

*Le temps de la « déraison »* : une nature généreuse ne peut rester indifférente à la misère, à l'injustice. Aussi, « très logiquement, parce qu'il reste dans les pas des opprimés face aux oppresseurs, en 1934 », ce fils de bourgeois anversoise « troque son excentricité sociale contre une carte du Parti communiste de Belgique ». La montée du fascisme, l'Espagne (où Bob ira en 1937 comme représentant du Secours rouge international).

Puis la guerre. D'abord *Le temps des abandons*, l'exode dans le Midi, les complications sentimentales, le choc du camp de Saint-Cyprien et en février 41 le retour au pays. Arrêté le 7 juillet, Bob va connaître *Le temps des miradors* : Breendonck, Dachau, Allach où « il reste l'homme des choix tournés vers la vie, celui qui aide à sauver ce qu'il est possible de sauver... ». Mai 45, la libération des camps, frappé de typhus, il ne peut rentrer au pays que le 15 juin pour goûter enfin *Le temps retrouvé* au service du parti qu'il a choisi : d'abord au ministère de la Reconstruction, puis — et surtout — comme conférencier qui n'hésite pas à descendre dans les coins les plus reculés. Comme il l'avait pressenti dès 41 quand il notait dans son journal intime « Je veux devenir professeur ou maître de conférence ou quelque chose de ce genre. C'est le seul métier qui me convienne », Bob va exceller en la matière. Qu'il traite d'art ou de philosophie, il sait, usant à l'occasion de certaines « ficelles », accrocher son public, le convaincre. Lui qui « avocatait » si mal, il va devenir un des plus étonnants avocats de « Notre Bruegel » ou du marxisme, dans le dialogue avec les chrétiens notamment. Ses « Entretiens sur le marxisme dialectiques », Etienne Balibar ne peut d'ailleurs qu'en souligner à la fois le caractère « populaire » et leur « singularité » à une époque où le conformisme était de mise. Un anti-

conformisme profond, un je ne sais quoi de véritablement libertaire, c'est d'ailleurs peut-être là la vraie nature de ce personnage hors du commun que Colette Fontaine nous restitue le temps d'une vie... bien remplie.

**Francis CHENOT.**

(\*) *Édité par le Cercle d'éducation populaire, rue des Deux Eglises 128, 1040 Bruxelles, 490 F.*

## « Né juif »

par **Marcel Liebman**

Ils étaient sur les routes de l'exode quand ils virent les premiers soldats allemands. « D'instinct », écrit l'un d'eux, « mes trois frères et moi (...) nous nous cachons le nez, le nez compromettant, le nez suspect, le nez juif ».

Le livre qui sort de presse, ne se réduit pas au récit de la vie quotidienne d'une famille dans les misères de l'occupation et dans les drames de la persécution antisémite. Les souvenirs d'un enfant, qui avait à peine onze ans quand la guerre s'empara de son destin, ne seraient qu'un témoignage parmi d'autres, après bien d'autres. Mais l'auteur innove dans le genre. Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, historien dont les ouvrages sur la Révolution russe et le léninisme ont renouvelé le sujet, Marcel Liebman s'est attaché à insérer ses souvenirs personnels dans l'histoire du drame juif. L'anecdote rapportée avec humour ou émotion s'inscrit dans la donnée historique qui l'enveloppe et, resituée, cette expérience d'enfant conduit l'adulte à considérer la condition juive.

Né dans une famille petite-bourgeoise, juive par ascendance et par religion, placé sous la coupe d'un père autoritaire, patriote belge 100 %, conformiste et conservateur, Marcel Liebman resta longtemps marqué par le traditionalisme juif. Par une lente évolution, qui fut aussi un détachement du

cocon familial, il découvrit le marxisme, mais à la manière de l'intellectuel de gauche, observateur attentif et critique acerbe, il chercha une voie étroite entre les partis politiques de gauche. Socialiste de gauche et juif par son histoire personnelle — « mon bagage historique », dit-il —, il fut ramené à sa judéité par la politique. Dans le conflit israélo-arabe, le professeur Liebman prend position en faveur de la révolution palestinienne. Il appelle publiquement, en tant que Juif, à une « alliance entre Juifs et Arabes qui combatta toutes les séquelles du chauvinisme et reconnaîtra la réalité de nation israélienne ».

Juif, Marcel Liebman refuse l'allégeance à l'Etat d'Israël et à la politique de son gouvernement. Rejeté d'une communauté juive en dehors de laquelle son évolution personnelle l'avait déjà conduit, honni par la plupart, accusé de trahison, menacé de mort même, Liebman subit la douloureuse injure réservée au renégat : Auschwitz ! Un journal juif écrivit que s'il en avait eu l'âge, il « eût incontestablement été le plus fidèle des hommes de main des nazis à Auschwitz ». Le spectre de son frère aîné Henri disparu à Auschwitz fut brandi contre lui.

Fouillant dans le passé des Liebman, il retrouva « les échos d'un affrontement alors insoupçonné, mais fondamental ». Si la persécution antisémite l'a traumatisé au point qu'adulte, il n'occupe pas un nouveau logement sans repérer les issues de secours en cas de danger, cette persécution cessa de lui apparaître comme le malheur du Juif abstrait, en dehors de toute insertion sociale, de tout choix philosophique ou politique. Face au crime nazi, il découvrit des Juifs différant les uns des autres, « la complicité » des uns, « la lucidité souvent tardive des autres » et enfin et surtout « l'esprit de refus et de résistance qui répliquaient aux trahisons et aux démissions ».

C'est ainsi que Marcel Liebman en vient à juger Lazare Liebman, son père, qui cotoya les « notables » du Conseil Juif créé par

l'occupant pour servir la « politique antijuive ». Fils sacrilège, l'historien n'hésite pas à situer dans leur contexte authentique les démarches de son père. Par celui-ci, il aperçoit, chez les « notables » de la communauté, tantôt « l'impuissance pleine de dignité », tantôt aussi « la collaboration honteuse », « l'égoïsme de classe » et « la xénophobie à l'égard des Juifs de l'Est ». A l'opposé — et l'adulte ne cesse de s'émerveiller devant le monde inconnu de son enfance — il découvre la résistance des milieux populaires, de l'extrême-gauche sioniste, et surtout l'engagement total des communistes, avec leur insertion dans les organisations de la classe ouvrière et leur combat antifasciste.

Grâce à leurs activités clandestines dans le Front de l'Indépendance, les militants communistes traversèrent la parade adéquate à la persécution hitlérienne. Tandis que les autorités juives nommées par l'occupant prênaient la soumission, Gert Jospa, militant communiste et membre du F.I. réunissait dans le « Comité de Défense des Juifs », outre les Juifs communistes, les sionistes d'extrême-gauche et quelques personnalités juives indépendantes heurtées par la soumission des « notables ». Agissant dans le cadre de la résistance belge, de concert avec les résistants non-juifs, les militants du CDJ assistèrent les Juifs passés dans la clandestinité. Ils assurèrent en particulier le sauvetage de quelque 2.500 enfants, grâce aux nombreux contacts qu'ils nouèrent avec les résistants des institutions officielles et des établissements catholiques.

Refusant de se laisser enfermer dans une alternative qui n'aurait d'autre issue qu'Auschwitz ou Israël, Marcel Liebman proclame son devoir envers son frère Henri, victime du racisme qui, à ses yeux, « symbolise et incarne des millions de Juifs assassinés et aussi, pourquoi pas, des Tziganes et des Arméniens, des Noirs et tant d'autres ». En assassinant son frère les nazis « ne m'ont laissé d'autre ressource », conclut Marcel Liebman, « que de ramener ce souvenir à une résolution : refuser le racisme d'où qu'il vienne, ne lui offrir au-

cune prise et, quand il s'obstine malgré tout à agir, le combattre sans merci ».

Ce livre n'est pas seulement à lire, mais à méditer (1).

**Maxime STEINBERG.**

---

(1) Marcel Libeman : « Né Juif », Editions Duculot. Paris-Gembloux. 1977, 192 p.

## De Helsinki à Belgrade

En publiant cette brochure, dont il souhaite une très large diffusion, le Comité international pour la sécurité et la coopération européennes a voulu donner à l'opinion publique une information solide sur la Conférence d'Helsinki et sur les réunions de Belgrade; il a voulu faire le point sur les résultats acquis depuis le 1er août 1975 (date de la clôture de la Conférence d'Helsinki) en matière de détente et de coopération, en Europe et dans le monde.

Que des difficultés se dressent encore sur la voie de la détente, personne ne peut raisonnablement en être surpris : les problèmes sont complexes et amples. Mais la brochure s'attache à analyser les raisons de l'opposition systématique qui a surgi au lendemain du 1er août 1975, et qui s'est précisée et accentuée dans certains milieux.

Elle rappelle la portée de l'Acte final d'Helsinki : ce n'est pas un traité international au sens strict, mais bien plutôt la mise en marche d'un processus de longue durée qui implique une série de négociations détaillées, tant au plan bilatéral qu'au plan multilatéral. Il importe donc de mesurer le chemin accompli, non en valeur absolue, mais en valeur relative. C'est ce que bien des observateurs refusent ou négligent de faire.

Par ailleurs, les dispositions d'Helsinki présentent un caractère global : ses éléments sont inter-

dépendants et les réalisations obtenues dans un domaine exercent une influence sur les domaines voisins. Les auteurs de la brochure soulignent que cette notion de globalité et d'interdépendance est loin d'être reconnue. « *Il existe des tendances à privilégier certaines parties, à leur conférer une supériorité, une priorité sur d'autres; à faire de leur réalisation un test de bonne foi et de confiance et à y subordonner la mise en œuvre d'autres dispositions. La tentation existe et se manifeste d'isoler certains points et d'utiliser cette méthode d'isolement à des fins tactiques. Ce procédé nous paraît indéfendable et dangereux. Il faut considérer l'Acte final (d'Helsinki) comme un tout indivisible* », montre la brochure.

Pour le surplus, Helsinki ne constitue pas un phénomène en soi, mais est indissociable de l'évolution de la politique mondiale.

On trouvera dans « D'Helsinki à Eergrade » un relevé très substantiel des réalisations pan-européennes depuis deux ans environ — relevé centré essentiellement sur les relations Est-Ouest, qu'il s'agisse de relations politiques, de coopération économique, scientifique et technique, ou culturelles et huma-

nitaires. Sans être exhaustif, le relevé est déjà impressionnant.

Parce que Helsinki est indissociable d'une évolution plus générale qui concerne aussi la réduction des forces armées et des armements, la brochure fait le point sur les négociations de Vienne à cet égard. Sans doute les résultats de ces négociations n'apparaissent-ils pas comme spectaculaires; sans doute le terrain même où elles se situent — volume des effectifs, valeur quantitative et qualitative des armements en présence — est étroit. Le fait que les délégations aient appris à ce connaître et à cerner les pistes d'accord et les points de désaccord permet néanmoins d'espérer qu'elles débouchent sur des mesures audacieuses susceptibles de bloquer la course aux armements.

Une conclusion s'impose à la lecture de la brochure : il n'y a pas d'alternative à la détente. Il est vital de progresser dans cette voie, d'approfondir et d'amplifier l'acquis d'Helsinki.

---

100 pages — 50 F à verser à « Sécurité et coopération européennes », compte 435-9092101-80 près la Kredietbank, 1050 Bruxelles.



**les  
Bons d'épargne  
CGER   
ça rapporte!**

CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

La présente livraison comporte 60 pages. Celle de décembre en comptera 40. Nous en reviendrons ainsi à notre moyenne habituelle.

Ne remettez pas à demain  
la souscription de votre abonnement 1978  
aux Cahiers marxistes

Abonnement ordinaire : 500 F  
Abonnement pour les moins de 25 ans : 250 F  
Abonnement à l'étranger : 600 F

CCP 000-0188745-80 de la Fondation Jacquemotte,  
avenue de Stalingrad 18-20, à 1000 Bruxelles

Le dossier des Cahiers marxistes intitulé

« **SPECIAL ENERGIE** »

(SEPTEMBRE-OCTOBRE 1977)

est presque épuisé.

On peut encore se le procurer en versant 120 F au CCP  
de la Fondation Jacquemotte.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef  
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles